



Exercer le rôle de parent dans un contexte d'hébergement institutionnel

Jacqueline SPITZ

*Psychologue clinicienne
Collaboratrice Uliège*



Exercer le rôle de parent dans un contexte d'hébergement institutionnel :

Recueil du vécu expérimentiel de parents hébergés en maison d'accueil

Jacqueline SPITZ

*Psychologue clinicienne
Collaboratrice Uliège*



I. Introduction

La présente recherche s'inscrit dans une recherche plus large commandée par l'ARCA, visant à interroger et développer les pratiques d'accompagnement des enfants en maison d'accueil. Cet axe de la recherche se centre sur le **vécu expérientiel de l'adulte hébergé**, sachant que le focus est mis sur l'enfant et sur le contexte institutionnel dans les deux autres axes de la recherche. En parallèle du discours des professionnels, le recueil du point de vue des parents hébergés s'impose lorsque l'objectif final est de cibler les interventions les plus propices à être reçues favorablement par les bénéficiaires et celles susceptibles de rencontrer une résistance de leur part.

Rappelons que les maisons d'accueil ont pour mission « *d'assurer aux personnes en difficultés sociales, un accueil, un hébergement limité dans le temps, dans une structure dotée d'équipements collectifs ainsi qu'un accompagnement adapté afin de les soutenir dans l'acquisition ou la récupération de leur autonomie* » (art. 67 du Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé). La dimension de la parentalité et de l'accompagnement de l'enfant est absente de la définition des missions des maisons d'accueil alors que, sur le terrain, s'observe une augmentation croissante du nombre de mineurs dans ces structures dédiées à des personnes adultes en difficulté sociale.

Le questionnement dans ce volet de la recherche vise l'expérience de l'hébergement institutionnel de personnes accompagnées d'enfant(s). **Être hébergé et parent ou être parent hébergé** est au cœur de l'exploration du vécu expérientiel des adultes rencontrés dans les maisons d'accueil. Il ne s'agit donc pas cette fois d'interroger l'intervention sociale en maison d'accueil mais de la prendre en compte comme un élément de contexte délimitant le cadre de la recherche. L'hébergement en maison d'accueil et le temps de l'accompagnement institutionnel sont ainsi considérés comme un moment particulier du parcours de vie des personnes rencontrées. L'intention est de comprendre comment ces adultes vivent individuellement leur hébergement institutionnel mais aussi se vivent en tant que parents dans un contexte de précarité et d'hébergement institutionnel. L'arrivée en maison d'accueil fait le plus souvent suite à des difficultés diverses et cumulées ayant mené au recours à un hébergement institutionnel susceptible de favoriser une amélioration de leur situation. La double dimension que sont l'occupation d'une position de parent auprès de l'enfant et la disponibilité pour l'investir psychiquement pendant ce moment spécifique de leur parcours complète la compréhension du vécu expérientiel des adultes rencontrés.

Après un état des connaissances scientifiques à propos des problématiques évoquées, nous présenterons la méthodologie de la recherche. Au niveau des analyses, nous distinguerons les éléments issus des observations dans le milieu de vie et les thématiques émergent dans les entretiens individuels. Nous discuterons ensuite le sens qui peut être donné à l'hébergement institutionnel d'adultes avec leur(s) enfant(s) et présenterons les éléments à prendre en compte pour l'accompagnement pendant cette période d'hébergement en maison d'accueil. Le nombre majoritaire de mères et la relative absence de pères accompagnés d'au moins un enfant lors de l'entrée à la maison d'accueil nous amènent à centrer notre propos sur le vécu expérientiel des femmes.

II. Femme avec enfant(s) en maison d'accueil

Dans la littérature scientifique, deux notions sont le plus communément utilisées quand il s'agit de désigner les usagers des structures d'accueil et d'hébergement : celle de « **sans abri** » et celle de « **itinérance** ». De manière générale, dans les sociétés occidentales, la grande précarité et l'absence de logement ont touché un nombre croissant de femmes au cours des dernières décennies. La perte de logement et les problèmes conjugaux (avec ou sans violence) représentent les premières causes d'errance pour les femmes. Moins visibles que les hommes dans l'espace public, elles présentent des vulnérabilités particulières, d'autant plus qu'elles sont souvent accompagnées d'enfants. Peu de travaux de recherche semblent encore s'être intéressés à la parentalité dans ce type de milieu institutionnel que sont les maisons d'accueil, même si l'augmentation des situations précaires semble engendrer un recours croissant à ces dernières.

Dans le contexte de grande précarité et d'errance, **l'identité maternelle est très ambivalente** pour les femmes. Elle a une face protectrice, parce que le statut de mère semble, dans beaucoup de cas, le seul élément qui préserve des formes les plus poussées de désaffiliation et de disqualification. Mais ce même statut, en particulier celui de mère seule, rend aussi l'insertion de ces femmes sur le marché du travail problématique, resserre leurs horizons sur la vie domestique et peut même parfois favoriser des formes d'oubli de soi (Bozec, 2015).

1. L'invisibilité des femmes sans domicile

Depuis plusieurs années, les travailleurs sociaux constatent un changement dans la population exclue, à savoir une augmentation du nombre de femmes, isolées ou accompagnées d'enfants. Cette évolution est pourtant restée jusqu'à récemment relativement peu visible et peu prise en compte. Alors que le phénomène touche de plus en plus de femmes dans nos sociétés occidentales, les recherches récentes sur « l'itinérance des femmes » (Maurin, 2019) et sur le « sans-abrisme des femmes » (Cinzia Rosa, 2021) partagent le constat de l'invisibilité des femmes dans l'espace urbain et dans les discours publics.

Cette invisibilité est en partie la conséquence de pratiques de survie des femmes qui cherchent à se cacher pour se protéger des dangers de la rue (agression, viol) et en partie des réponses sociales visant leur protection par rapport à l'exposition de la rue au travers des dispositifs d'hébergement. Dans la littérature scientifique, la question des femmes et plus particulièrement des mères est peu abordée, ce qui contribue au caractère « invisible » de l'itinérance des femmes (Fournier, 2022).

La **relative invisibilité des femmes sans domicile**, aussi bien dans l'espace public, les représentations, qu'au sein des travaux académiques et des politiques publiques explique que les dispositifs à destination des femmes sont souvent pensés sur le modèle masculin, dans une optique universaliste qui nie leurs spécificités et leurs caractéristiques (Braud, 2022).

2. Les femmes en situation monoparentale.

Être une femme et, plus spécifiquement une **mère seule**, constitue un **facteur de vulnérabilité sociale**, à la fois objectivement constaté et subjectivement ressenti (Bozec, 2015). Les femmes font l'expérience d'une vulnérabilité sociale spécifique, tant lors de l'entrée dans la précarité et dans son expérience quotidienne que dans les perspectives d'en sortir. Cette vulnérabilité peut être renforcée par d'autres types d'appartenances et de caractéristiques, sociales, scolaires et ethniques. Beaucoup de mères en situation monoparentale connaissent déjà la précarité avant la séparation d'avec leur conjoint, mais celle-ci va les y enfoncer un peu plus ; d'autres y sont véritablement confrontées à la séparation avec une grande violence. L'aggravation des difficultés économiques de survie, palliée au moins partiellement par les allocations, s'inscrit dans un contexte de précarisation relationnelle (Neyrand, 2005).

Une tendance à la **monoparentalisation précaire** est susceptible de concerner tous les milieux mais va toucher **d'abord les milieux les plus populaires**, plus attachés au modèle traditionnel, au fonctionnement fusionnel et au clivage des identités de sexe, et pour lesquels la précarité économique va exacerber la contradiction de leur fonctionnement familial avec le référentiel social dominant (Neyrand, 2005).

Les séparations conjugales conflictuelles, la monoparentalisation maternelle qui s'en suit et la précarisation des foyers monoparentaux, particulièrement dans les milieux populaires, soumettent les femmes à des contraintes à la fois socio-économiques et psycho-relationnelles. Les familles sont d'autant plus dépourvues des ressources symboliques nécessaires à l'instauration d'une coparentalité après la séparation qu'elles sont plus soumises à une précarité économique, dont l'impact identitaire ne doit pas être minimisé. La séparation conjugale participe d'un processus de désaffiliation qui peut conduire certains des pères à l'errance, et des mères à s'accrocher à leur enfant comme à ce qui les empêche de sombrer (Neyrand, 2004). Par ailleurs, le processus général d'individualisme porté par la société moderne isole des individus démunis, privés du soutien que leur procuraient autrefois le collectif de travail et les solidarités de proximité (Castel, 1995).

Monoparentalisation et précarisation s'avèrent ainsi intimement liées dans le contexte des séparations conflictuelles en milieu populaire : ces séparations peuvent générer des difficultés relationnelles entre les ex-conjoints et dans le rapport des pères à leurs enfants, et des difficultés socio-économiques chez des mères confrontées aux nécessités d'une survie familiale qu'elles doivent bien souvent affronter seules (Neyrand, 2004). La question se complexifie un peu plus pour les familles issues de l'immigration, du fait de l'importance des décalages et des contradictions entre les systèmes matrimoniaux d'origine et le système du pays d'accueil. Dans ce contexte, la question d'une coparentalité ne se pose pas : la mère garde les enfants, et le père, s'il reste en contact, ne les verra que très épisodiquement. Il n'est par ailleurs pas question dans la plupart des cas d'une aide financière du père à la mère, (Neyrand, 2004).

Le rôle de mère peut être associé à un **sentiment de fierté**. Malgré leurs difficultés, beaucoup de mères seules affirment être parvenues à offrir une vie décente à leurs enfants, qui ont un toit, mangent tous les jours, ont des habits propres, ont accès à des loisirs (peu onéreux ou gratuits). Les plus précarisées sur le plan de la vie professionnelle et des relations sociales

soulignent précisément qu'elles ont malgré tout réussi à « garder » leurs enfants, par référence implicite aux risques de placement (Bozec, 2015). Le statut maternel favorise souvent chez les femmes **une posture et des attitudes combatives**, favorables à l'amélioration de leur situation et à leur intégration sociale : « pour leurs enfants », elles souhaitent retrouver un travail ou en exercer un autre, plus stable ou dans un secteur différent, multiplient les démarches pour obtenir un logement, se forment et cherchent divers moyens pour « s'en sortir ». La débrouille est particulièrement développée chez les mères seules, qui se mobilisent pour offrir à leur enfant de meilleures conditions (idem). Associé à la fierté et à des attitudes combatives dans bien des cas, le statut maternel constitue aussi un **facteur protecteur en termes de liens sociaux**. Au-delà de la seule présence des enfants au quotidien au domicile, il peut favoriser des sorties et des relations sociales en dehors du foyer familial.

3. La maternité, un support identitaire pour les femmes en situation précaire.

Les recherches réalisées **auprès de familles populaires** (Schwartz, 2018) ou **précarisées** (Paugam, 1991) présentent **l'enfant et la parentalité comme les supports d'une identité valorisée**, qui compense les difficultés sociales et professionnelles des femmes. **L'identité parentale** est considérée comme une composante de l'identité globale, qui peut être abordée en référence à l'approche sociologique de Dubar (Thiery, 2008). Selon ce modèle, l'identité se construit schématiquement dans l'articulation de deux processus, un processus relationnel, avec une définition de l'individu telle que les autres l'expriment ; et un processus biographique avec une expression par l'individu d'une identité pour soi. Ces deux processus ne coïncident pas systématiquement, le désaccord entre les deux aboutissant alors à des transactions visant à réduire l'écart qui sépare les deux identités. Deux formes sont envisageables : soit une transaction objective, externe, qui se réalise autour du refus ou de l'acceptation des identités attribuées ou proposées par autrui, soit une transaction subjective, interne à l'individu qui compose entre la sauvegarde d'une partie des identifications antérieures que nous nommerons « identités ancrées » et la construction de nouvelles identités à venir, les « identités possibles ». De fortes transactions identitaires sont ainsi à l'œuvre, exacerbées par le contexte de précarité socioéconomique et par le contexte institutionnel qui font peser sur les femmes des contraintes importantes.

Pour les femmes des milieux populaires, **être un bon parent**, savoir éduquer ses enfants, avoir une bonne réputation dans le quartier demeure **l'expression d'une forme de dignité** et de fierté (Plasse-Bouteyre, 2019). La reconnaissance extérieure d'une certaine réussite éducative ainsi qu'une bonne réputation en qualité de mère de famille, vigilante et soucieuse, semblent venir compenser déceptions et renoncements liés à un parcours professionnel précaire ou à une situation sociale incertaine. La mobilisation valorisante du statut de mère de famille neutralise, en quelque sorte, le statut dévalorisant d'« assistée », de « pauvre », d'« immigrée ». **Le statut de mère de famille fait donc partie des appuis identitaires essentiels permettant de sauvegarder une part d'estime de soi**. Pour ces femmes, la mise en cause du statut de parent représente une blessure profonde. La peur du discrédit est si pesante que, pour se protéger d'un rapport social asymétrique, les mères évitent les situations trop humiliantes à leurs yeux (Plasse-Bouteyre, 2019).

Si le statut maternel aggrave le vécu de précarité, il a donc, dans le même temps, une face protectrice, particulièrement du point de vue identitaire (Bozec, 2015). La plupart des recherches menées auprès de femmes ayant un parcours difficile mettent en évidence le **soutien primordial incarné par l'enfant** et le **statut conféré par la maternité**. Ainsi, l'identité parentale apparaît beaucoup plus centrale et structurante chez les mères que chez les pères, qui se présentent d'emblée comme mères et font référence au rôle maternel et aux enfants. Les femmes évoquent en premier lieu l'existence de leurs enfants comme leur donnant le courage de faire face à l'adversité, et ce malgré la difficulté que représente l'éducation des enfants dans une telle situation (Thiery, 2008). La place centrale de l'identité de parent chez les mères n'est pas trop étonnante dans la mesure où, dans tous les milieux sociaux, la charge parentale, matérielle comme mentale, concerne bien plus les femmes que les hommes et la division genrée des rôles parentaux apparaît fortement intériorisée (Bozec, 2015).

Chez les femmes, l'identité parentale joue positivement sur l'image de soi. Beaucoup de mères tentent de maintenir, malgré la peur et les doutes, des projections positives minimales vers l'avenir, essentiellement pour leurs enfants (Bozec, 2015). La projection vers l'avenir des mères est d'autant plus forte et positive que les enfants ont de bons résultats scolaires et laissent entrevoir un meilleur destin social que celui de leurs parents.

Le statut maternel instaure également un **rapport spécifique au temps quotidien, une temporalité plus réglée**. La présence d'enfants scande la journée de séquences prévisibles, routinisées : allers-retours pour amener les enfants à l'école, organisation des repas, bains et douches des enfants, moments du coucher, etc. La vie familiale est ainsi non seulement source de liens sociaux et d'intégration sociale mais régule aussi l'existence quotidienne d'une manière qui apparaît en partie protectrice. Le lien filial est associé à une forme d'autodiscipline, celle qu'exercent les mères sur elles-mêmes pour offrir à leurs enfants, malgré l'incertitude de leur situation et leurs difficultés, la vie familiale la plus stable et la plus structurée possible (Bozec, 2015). Pour certaines mères, il ne s'agit pas seulement d'une autodiscipline quotidienne mais aussi d'une contrainte externe, à savoir la crainte (ou l'expérience effective) du contrôle des services sociaux faisant peser la menace du placement des enfants (Neyrand, 2013).

La dimension protectrice de l'identité maternelle est à mettre en lien avec le fait que la famille représente un **ultime rempart contre la désaffiliation** et donne accès à des identités légitimes (identité conjugale, sexuée et parentale). La fonction parentale, plus particulièrement, s'accompagne d'une prétention à la respectabilité et à la normalité sociales, alors que la précarité marginalise et discrédite. Malgré leurs difficultés, les mères et pères qui vivent encore avec leurs enfants ont à cœur de se présenter comme de « bons » parents lorsqu'ils évoquent leurs enfants.

4. Le recours à un hébergement institutionnel.

Chez les personnes en situation de précarité, la perte du logement marque le plus souvent une **rupture** : la fin d'une période de stabilité résidentielle et l'amorce d'un cheminement au cours duquel ces personnes vont devoir « faire avec » les ressources et les supports dont elles disposent (Lanzaro, 2018). Dans un premier temps, les femmes se tournent majoritairement

vers les membres de leur parenté ou de leur réseau relationnel pour compenser leur absence de logement. Le plus souvent, cet hébergement chez un tiers prend fin soudainement, lorsque la situation n'est plus tenable pour l'hébergeant ou l'hébergé. Quand les proches ne sont pas ou plus en capacité de les accueillir, de nouvelles démarches sont initiées afin de pouvoir intégrer un logement dans le privé ou, à défaut, un habitat précaire. **Dans les parcours féminins et ceux des familles, le passage par la rue et le recours à des locaux impropres à l'habitation sont l'exception.** La sollicitation d'une assistance sociale amène les femmes et les familles, *in extremis*, vers un **hébergement institutionnel**, qui est devenu **leur seul recours** (Lanzaro, 2018). L'enfant apparaît comme un facteur de légitimation de la demande et un vecteur d'orientation et de prise en charge dans l'hébergement, les femmes-mères demeurant les principales interlocutrices des intervenants sociaux (Cardi, 2010). Dans la logique de protection des plus vulnérables, c'est la femme-mère qui doit être protégée en priorité (Lanzaro, 2018).

Ces épreuves d'instabilité et de perte, qui ne sont pas toutes surmontées d'un point de vue psychologique, donnent aux propos tenus par ces femmes une tonalité douloureuse.

5. L'hébergement et la parentalité en maison d'accueil.

L'admission en maison d'accueil s'inscrit le plus souvent en **réponse à des situations de vulnérabilité et de précarité pénibles et épuisantes**. Elle est alors « *l'aboutissement d'un parcours difficile, caractérisé par une désaffiliation qui peut prendre des aspects multiples au niveau familial (avec des ruptures familiales et conjugales), au niveau social (notamment par une absence d'insertion professionnelle) et également à un niveau géographique et culturel par un exil plus ou moins récent.* » (Thiery, 2008).

La plupart des personnes hébergées éprouvent un **sentiment de soulagement** en arrivant à la maison d'accueil. En effet, elles y trouvent un lieu où dormir, le bénéfice d'un suivi social et de possibilités de soins si elles en ont besoin, les enfants peuvent aller à l'école, elles sont guidées dans la complexité des démarches administratives. Ce moment de « tranquillité » peut se révéler être une période de recomposition de soi. Les expressions de révolte, lorsqu'il y en a, ne viennent qu'après avoir passé plusieurs semaines à la maison d'accueil, lorsque le soulagement premier cède la place au vide de l'attente, à l'ennui et à l'encadrement institutionnel (Thiery, 2008).

La littérature relative à la parentalité en situation de précarité et en milieu d'accueil se centre majoritairement sur le point de vue des femmes car ce sont elles qui furent concernées par l'hébergement institutionnel avec un enfant. Dans la littérature scientifique, le lien était facilement établi entre une situation de précarité et une parentalité mise à mal, défailante, ce qui peut être réducteur et n'est pas dépourvu de conséquence sur la prévention et les interventions proposées (Pinel-Jacquemin, 2018). **Offrir un milieu de vie stable, sécuritaire et stimulant à ses enfants est un défi pour ces femmes** qui sont occupées à combler leurs propres besoins de base et qui vivent des difficultés dans les diverses sphères de leur vie (David, 2015).

Les femmes rencontrées en milieu d'hébergement insistent sur **l'investissement affectif qui les lie à leur enfant**, le réconfort qu'elles trouvent dans sa présence et le soutien effectif qu'elles reçoivent de leur part. Quel que soit leur âge, les enfants apportent à leur mère un soutien d'ordre affectif et psychologique, qui se double d'une aide concrète à mesure qu'ils grandissent. Les mères rapportent des gestes affectueux et réconfortants, notamment de la part des plus petits, et les plus grands se manifestent plutôt par une écoute attentionnée et des paroles d'encouragement, voire une aide matérielle. En ce qui concerne les adolescents, ils prennent ponctuellement en charge leurs cadets, secondent leur mère sur le plan éducatif et ils leur rendent des petits services dans l'organisation de la vie quotidienne (Thiery, 2010). Malgré le soutien que représente sa présence, le risque de repli sur la relation à l'enfant existe, surtout lorsqu'il est très jeune (Thiery, 2010).

Les mères s'efforcent de **donner à voir une image positive d'elles-mêmes**, étayée par le regard d'autrui, professionnels, parents ou résidentes (Thiery, 2010). À l'opposé, dans les cas où des critiques à propos des rapports parents-enfants sont formulées et émanent des professionnels, les mères en sont profondément affectées. Il en est de même face aux remarques venant de leurs propres enfants qui mettent en cause leur capacité à se mobiliser (Thiery, 2010).

Malgré les difficultés liées à l'existence des enfants, les mères puisent des ressources pour « s'en sortir », dans la relation quotidienne avec eux et dans les responsabilités à leur égard (Thiery, 2010). **L'identité maternelle, de « bonne mère »**, permet à celles qui vivent avec leurs enfants **d'accéder à un statut social reconnu**, de ne pas être coupées des rythmes collectifs et **d'être préservées des formes extrêmes de désaffiliation**. Ces mères peuvent aussi se projeter, même de manière minimale et uniquement « pour leurs enfants », vers l'avenir. Cet aspect protecteur du genre ne s'applique cependant qu'aux mères dont les enfants sont jeunes et correspond ainsi à une durée relativement courte du cycle de vie. En outre se font jour des formes d'oubli de soi chez ces mères, qui peuvent, dans certains cas, favoriser un maintien dans la précarité, ainsi qu'un fort sentiment d'insécurité les conduisant à une forme d'auto-exclusion de l'espace public (Bozec, 2015).

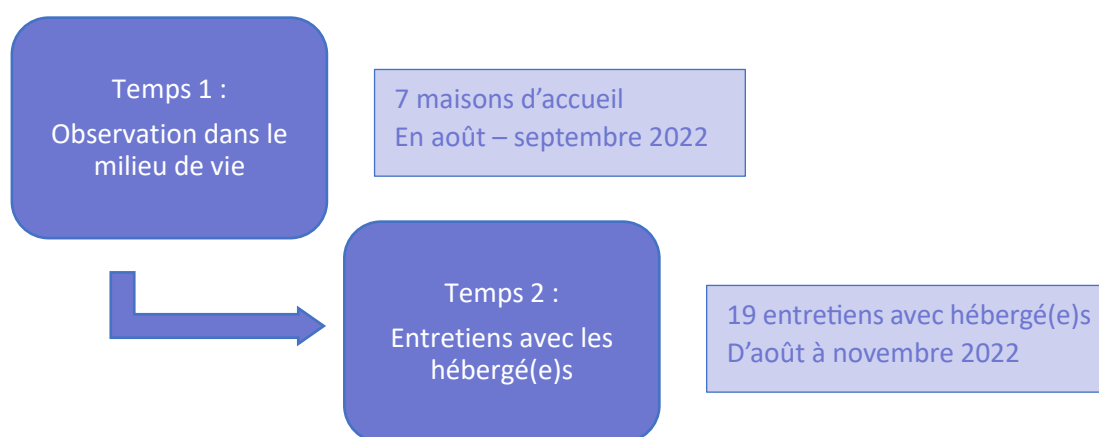
6. L'absence de logement stable pour l'enfant.

Même si les recherches relatives aux facteurs de stress chez les enfants sans logement personnel sont peu nombreuses, leurs auteurs s'accordent pour affirmer que la situation de sans logement, tout comme la pauvreté et les conditions de vie précaires, font partie des situations pouvant créer un **stress chronique** (Halasa, 2018). **Être sans logement est une expérience stressante pour les enfants**, qui évoquent les déménagements, les sentiments de perte, les inquiétudes liées au manque d'un endroit stable pour vivre (Halasa 2018). Le stress, lié au déménagement et à ses conséquences, telles que la perte d'amis ou le changement d'école, peut être comparé à celui des familles exposées à une mobilité élevée. En revanche, **la crainte d'être stigmatisé ou rejeté par les pairs** à cause du lieu d'habitation ou de la situation matérielle de la famille, est très caractéristique de la population des enfants sans logement. La majorité des enfants sont très au fait de la situation administrative et matérielle de la famille (Halasa, 2018).

III. Méthodologie de la recherche

1. Méthode de recueil des données

Le recueil des données s'est passé en deux phases : **une phase d'observation dans le milieu de vie et une phase de rencontre avec des personnes hébergées**. La phase d'observation s'est déroulée dans 7 maisons d'accueil, 5 organisant un hébergement collectif et 2 proposant un hébergement de type individuel (appartement). Dans les maisons d'accueil visitées pendant la phase d'observation, 19 entretiens individuels ont ensuite été menés auprès de personnes hébergées, 17 femmes seules et 2 couples.



a. L'accès aux terrains de recueil des données

Les objectifs globaux de la recherche ont été présentés aux membres de l'ARCA par la coordinatrice et la chargée de mission de l'ARCA au début de la démarche. Au moment d'entamer cette partie de recherche centrée sur l'adulte hébergé, une présentation spécifique a mené à la sollicitation de services volontaires permettant un accès à la fois au milieu institutionnel et à sa population hébergée. Après ce rôle de « facilitateur » de l'ARCA auprès de ses membres, il appartenait à la chercheuse d'organiser pratiquement la récolte des données.

Chaque maison d'accueil a choisi les modalités d'organisation des visites de la chercheuse pour l'étape d'observation et pour le recrutement des participant(e)s aux entretiens, le(la) directeur(trice) étant l'interlocuteur dans certaines maisons d'accueil et un(e) intervenant(e) étant désigné(e) comme intermédiaire dans d'autres maisons d'accueil.

Lorsque les modalités de contact étaient déterminées, un appel téléphonique de la chercheuse permettait alors de fixer la date de l'étape d'observation, de convenir du moment adéquat

dans la journée tenant compte des critères de la recherche et de l'organisation de la vie quotidienne dans la maison. De manière fréquente, la bonne volonté annoncée initialement s'est trouvée limitée par la prudence et par des contraintes institutionnelles, amenant la chercheuse à faire preuve de flexibilité et à rassurer ses interlocuteurs par rapport à son implication lors de la phase d'observation et à ses attentes par rapport à la disponibilité de membres du personnel présents. La chercheuse a rappelé son souhait « d'être présente » dans un environnement qui a son propre mode de vie.

L'accès aux personnes hébergées en vue de l'entretien est également lié à des choix institutionnels et/ou à la part d'autonomie plus ou moins large laissée à la chercheuse lors de la phase d'observation. Ainsi, l'implication des intervenants de terrain dans le rôle de « facilitateur » s'est révélée de nature très variable selon les maisons d'accueil, certains présentant des volontaires à la chercheuse, d'autres se chargeant de l'information des personnes hébergées et organisant le planning des rencontres avec les volontaires, d'autres encore laissant la chercheuse solliciter les participant(e)s lors de la phase d'observation. Si la volonté d'aider la chercheuse dans sa démarche est tout à fait louable, l'intervention ou non du tiers à la maison d'accueil dans le recrutement des participant(e)s n'est pas sans effet. Cet élément ne peut être écarté dans l'évaluation de la spontanéité de l'adhésion des personnes hébergées et dans un effet de désirabilité sociale. Par ailleurs, la dimension du genre et les représentations des intervenant(e)s à propos de la thématique de recherche ne doivent pas être minimisées dans la réflexion. A titre d'exemples, nous mentionnerons l'usage du terme « mère » là où la chercheuse parle de « parent », et la présentation d'une dame comme « mère avec ses enfants » alors que le couple est hébergé à la maison d'accueil (au moment de l'entretien, monsieur est absent parce qu'il est en démarche de recherche d'emploi avec un éducateur).

Les éléments décrits ci-dessus nous amènent à soulever la question de possibles biais de sélection liés au dispositif de recherche et à ses limites.

b. L'observation dans le milieu de vie

Lorsqu'il s'agit de rendre compte de la configuration de lieux ou de la configuration globale des interactions dans ces mêmes lieux, l'observation directe, réalisée in situ, se révèle une méthode appropriée pour autant qu'elle sélectionne dans la réalité une portion dont les limites sont tracées par la problématique étudiée. Il s'agit ainsi, sur le terrain, de faire fonctionner ensemble l'observation, qui implique une certaine distance, et la participation qui implique une immersion dans le milieu étudié. Dans une institution organisant l'hébergement et la vie quotidienne de ses bénéficiaires, l'observation est nécessairement participante : l'observateur n'est jamais invisible dans le milieu qu'il étudie, il doit négocier sa place, et sa présence est susceptible d'influer sur le comportement des interlocuteurs. L'enjeu pour le chercheur est de déchiffrer et comprendre le milieu institutionnel sans trop le déranger. En l'absence de standardisation de l'observation, le chercheur est amené à définir au préalable des situations à observer et quelques indicateurs pertinents. Il observe les actions, les scènes et les interactions dont il est témoin en combinant cette préparation de l'observation avec la capacité à se laisser surprendre par le cours inattendu des événements. Cette méthode de

production de données est essentielle pour donner accès à ce qui se cache, retracer l'enchaînement des actions et des interactions, ou encore saisir ce qui ne se dit pas ou « ce qui va sans dire ».

La première phase du recueil des données a ainsi consisté en l'observation de l'organisation, de la gestion des espaces à l'intérieur des maisons d'accueil, et des interactions entre les parties présentes (parents, enfants, travailleurs sociaux) à des moments identifiés comme des moments-clés de la journée (repas, temps de jeu, conseil des hébergés). Le temps et le lieu d'observation étaient différents en fonction du type d'hébergement : 5 heures en hébergement collectif dans les locaux de vie (living, cuisine, salon, cour) et 2 heures en hébergement de type individuel à l'occasion du conseil des hébergés. Dans un premier temps, la chercheuse s'est laissée imprégner par l'ambiance, le climat relationnel de ce milieu de vie qu'est une maison d'accueil organisant un hébergement collectif. Elle a observé les allées et venues dans les différentes pièces de la maison et les interactions spontanées entre les personnes qui s'y croisent. Une attention spécifique a ensuite été accordée successivement à plusieurs parents afin d'observer les interactions avec leur enfant, avec les autres enfants, avec les personnes hébergées et avec les intervenants. Les situations de rappel des limites et de tension, de conflit sont apparues comme des moments d'un intérêt spécifique pour comprendre les dynamiques relationnelles. La participation au conseil des hébergés dans les maisons d'accueil organisant un hébergement de type individuel a permis l'observation des interactions entre les hébergés et les intervenants, et entre les hébergés eux-mêmes, à la fois pendant la réunion et lors des temps informels avant et après la réunion.

c. Les entretiens avec les hébergé(e)s

L'objectif étant de comprendre comment ces personnes vivent leur hébergement institutionnel avec des enfants mais aussi se vivent en tant que parents dans un contexte de précarité et d'hébergement institutionnel, l'utilisation d'un entretien semi-directif est apparue la voie la mieux adaptée pour recueillir le vécu des participant(e)s. Une préoccupation dans cette phase du recueil des données était de favoriser l'expression de personnes peu habituées à exposer leur vécu subjectif et à formaliser leur expérience, et par ailleurs souvent sollicitées pour retracer leur parcours de vie lors des interventions sociales. Pour cette raison, il était essentiel de donner à la rencontre le caractère le plus naturel et le plus spontané afin que le(la) participant(e) s'autorise à s'exprimer le plus librement. De la même manière, afin de ne pas accentuer le caractère formel de la rencontre et la position sociale de la chercheuse, un guide d'entretien a été élaboré en favorisant la souplesse de son utilisation. Les questions étaient organisées selon les thèmes à investiguer et formulées dans un style le plus proche du langage oral. Les entretiens commençaient tous de la même manière, à savoir une présentation libre de soi et des enfants, et se poursuivaient dans une forme adaptée à chaque rencontre. L'ordre des thèmes abordés a donc été adapté à chaque récit de façon à se présenter le plus naturellement au cours de l'entretien, sans apparaître comme un questionnaire aux yeux des participant(e)s.

Afin d'aider les participant(e)s à se représenter dans le temps et à mettre en relation des événements structurants de leurs parcours, la possibilité leur a été offerte de recourir à une ligne du temps. Cet outil permet à la fois de prendre une part active dans la structuration du récit et améliore fréquemment la confiance pour intervenir dans la discussion. Son utilisation favorise ainsi la richesse des données produites lors du récit libre.

La seconde phase de recueil des données a ainsi consisté en un entretien semi-directif avec des femmes et des couples. Après une explication du cadre de la recherche, un formulaire de consentement éclairé était proposé à la signature des participant(e)s, garantissant la confidentialité des entretiens et prévoyant l'accord pour leur enregistrement. Les entretiens se sont déroulés dans un local mis à disposition par la maison d'accueil ou dans l'espace privatif des participant(e)s, selon leur désir ou les conditions posées par les intervenants. Les rencontres ont eu lieu à des moments variables du séjour, entre deux semaines et 8 mois, et la durée de l'entretien a varié entre 1h00 et 2h45. Deux critères d'inclusion étaient pris en compte pour le recrutement des participant(e)s : être accompagné(e) d'au moins un enfant de moins de 12 ans et être hébergé(e) à la maison d'accueil depuis au moins 2 semaines. Bien que plusieurs participant(e)s s'inscrivent dans un parcours migratoire, la qualité de maîtrise du français était suffisante pour permettre un entretien fluide et évoquer leur vécu expérientiel.

Donner aux participant(e)s l'occasion de se présenter a ouvert de manière quasi immédiate et systématique sur le récit d'un parcours de vie avec une importante charge émotionnelle voire un vécu de victimisation. Permettre de déposer cette histoire de vie semble avoir contribué à assurer la sécurité nécessaire pour aborder le vécu subjectif d'une portion de leur parcours, à savoir l'hébergement en maison d'accueil, et un sujet apparu sensible qu'est la parentalité dans ce contexte. Ainsi, les participant(e)s nous sont apparu(e)s particulièrement sensibles au crédit que la chercheuse accordait à leur parole et aux expériences qu'ils(elles) avaient traversés. Les expériences de violence conjugale et de migration sont au cœur de récits spontanés et souvent très détaillés de la part des participant(e)s. L'opportunité de déposer cette part de leur histoire contribue sans nul doute à l'adhésion à la démarche qui leur était proposée.

19 entretiens ont ainsi pu être réalisés dans 7 maisons d'accueil, 5 d'entre elles proposant un hébergement collectif et 2 d'entre elles proposant un hébergement de type individuel (appartement). Ils ont été enregistrés et entièrement retranscrits avant de faire l'objet d'une analyse de contenu. Après la présentation de soi, des enfants, du réseau relationnel (familial, social, amical, ...) et des expériences significatives de leur parcours de vie, les thèmes investigués concernaient le contexte de l'arrivée en maison d'accueil, les représentations et le vécu expérientiel de ce mode de vie en tant qu'adulte, et la perception du rôle des intervenants. En ce qui concerne la présence des enfants, les questions ont porté sur l'expérience de vivre en maison d'accueil avec un enfant, l'adaptation de l'enfant à ce nouveau mode de vie, les implications sur la vie quotidienne et les actions du parent par rapport aux changements dans le quotidien de l'enfant. Une partie de l'entretien a également concerné le propre modèle éducatif des participant(e)s, leurs pratiques parentales, le projet d'avenir ainsi que l'exercice de la parentalité dans un milieu institutionnel.

2. Méthode d'analyse des données

Rappelons que les 19 entretiens avec les personnes hébergées ont été enregistrés et intégralement retranscrits avant d'être soumis à une analyse de contenu. Cette phase a permis une bonne connaissance du corpus de données, et s'est avérée utile dans la mesure où les entretiens pouvaient être très différents dans leur structure.

L'analyse qualitative du contenu des entretiens s'inscrit dans une perspective de compréhension de la manière dont les personnes hébergées en maison d'accueil vivent l'hébergement institutionnel avec des enfants mais aussi se vivent en tant que parents dans un contexte de précarité et d'hébergement institutionnel. Les données qualitatives recueillies au cours des entretiens concernent l'expérience de femmes et de couples et abordent aussi bien l'expérience personnelle de l'hébergement lui-même que ses implications au niveau de la prise en charge de l'enfant. Elles visent la compréhension de la complexité de cette réalité qu'est l'exercice de la parentalité en milieu institutionnel, à lui donner du sens. Les données ont été soumises aux trois processus classiquement présents dans l'analyse qualitative (Wolcott, 1994). Elles ont d'abord fait l'objet d'une description, d'une organisation des éléments présents dans les discours des participant(e)s. Elles ont ensuite été soumises à une analyse proprement dite afin d'en faire ressortir les convergences et divergences, les fils conducteurs, et de laisser émerger les éléments transversaux et les spécificités. L'interprétation des données a enfin permis de passer à un niveau conceptuel pour leur donner sens, de faire des liens avec les concepts théoriques, de relier les résultats avec ce qui est déjà connu à propos de la parentalité en milieu d'accueil. L'analyse qualitative respecte une logique inductive, qui peut être qualifiée « *d'induction modérée* » au sens proposé par Savoie-Zajc (2004). Les catégories préliminaires d'analyse s'ancrent dans un cadre conceptuel, à savoir les connaissances relatives à la parentalité en milieu d'accueil, et la richesse des données recueillies vient compléter la grille initiale d'analyse.

Les catégories ayant guidé l'analyse qualitative ainsi menée concernent le contexte de l'arrivée à la maison d'accueil, les attentes et les craintes par rapport à l'hébergement en maison d'accueil, le vécu subjectif de cet hébergement en tant qu'adulte. Le point de vue des participant(e)s sur l'exercice de la parentalité en milieu institutionnel est appréhendé au travers de la perception des changements dans la vie quotidienne et la sensibilité à l'adaptation de l'enfant à ce mode de vie, les pratiques éducatives dans ce contexte. Il est complété par le discours sur leur modèle éducatif et le réseau de soutien, sur le regard d'autrui à propos de leurs pratiques éducatives et leur regard sur les pratiques de l'entourage.

IV. L'organisation de l'espace en maison d'accueil

Les données recueillies à propos de l'organisation de l'espace sont issues de la première phase d'observation menée dans 7 maisons d'accueil, 5 maisons d'accueil organisant un hébergement collectif et 2 maisons d'accueil proposant un hébergement de type individuel (appartement).

La maison d'accueil, faite de murs physiques, ancre son existence sur un territoire pour accueillir, héberger des personnes en difficultés sociales. Si elle est le **lieu d'accueil d'un public** à qui elle propose une expérience à la fois commune et individuelle, elle est aussi le **lieu d'action de professionnels** et **l'enveloppe d'un projet institutionnel**.

Poser un regard sur les espaces de l'hébergement institutionnel permet à la fois d'appréhender les modes d'interactions au sein de la maison d'accueil et d'identifier les opportunités de faire de **l'organisation de l'espace un levier au service de la mise en œuvre du projet institutionnel**.

1. L'intérieur et l'extérieur de la maison d'accueil

La localisation dans la ville des maisons d'accueil participant à la recherche et leur intégration dans l'habitat local contribuent à plus ou moins **invisibiliser l'affectation des lieux**. Toutefois, le verrouillage des portes d'entrée, les codes d'accès, les caméras de surveillance et parfois un sas d'entrée, dont la visée est la sécurisation des lieux, laissent d'emblée voir au visiteur une **frontière claire entre la maison d'accueil et l'extérieur**. Par ailleurs, les personnes en hébergement collectif ont le plus souvent à se soumettre au contrôle des entrées au sein de la maison d'accueil, à savoir s'annoncer et ne pouvoir y entrer librement. Dans deux maisons participant à la recherche, les personnes hébergées ont la possibilité, pendant la journée, de rentrer librement après une sortie, sans devoir s'annoncer préalablement à l'intervenant. L'hébergement de type individuel n'efface pas pour autant cette question de la frontière entre l'intérieur et l'extérieur : la présence d'un visiteur est autorisée uniquement en présence de l'occupant de l'appartement. Par contre, l'appartement est accessible aux intervenants, qui déterminent les motifs et les modalités de leur passage.

L'accessibilité au visiteur des espaces collectifs à l'intérieur des maisons d'accueil et des appartements participe de la gestion du rapport entre l'intérieur et l'extérieur. En effet, l'horaire des visites et leurs modalités sont précisés dans le règlement d'ordre intérieur, tant pour l'hébergement collectif que pour l'hébergement de type individuel. Les intervenants gardent le contrôle sur la présence de personnes extérieures à la maison d'accueil. L'attribution d'une place spécifique à la chercheuse et l'indépendance laissée dans ses déplacements à l'intérieur de la maison d'accueil semblent pouvoir être aussi une illustration de ce constat.

2. Des lieux d'appartenance

La maison d'accueil en elle-même représente un espace où se rencontrent des personnes hébergées, adultes et enfants, et des professionnels, dans un **microcosme où une place et un rôle sont assignés à chacun**. L'intérieur, c'est-à-dire le lieu de la vie domestique des personnes hébergées, y est soumis à la fois à des règles institutionnelles et au regard d'autrui.

Identifier des frontières dans l'espace de la maison d'accueil met en évidence **deux modes d'existence distincts : celui du professionnel**, qui est libre d'aller et venir dans l'ensemble de l'espace, **celui des personnes hébergées**, qui voient leur espace restreint aux frontières des lieux de vie collectifs et de leur chambre. L'hébergement en maison d'accueil est conditionné par un règlement intérieur : les horaires de repas et de sommeil, l'aménagement de la chambre sont réglés par les professionnels, le règlement contraint les personnes hébergées à demander une autorisation aux professionnels qui les entourent pour tout acte de la vie quotidienne. Le professionnel est le détenteur du trousseau de clés, avec lequel il autorise les passages de l'extérieur à l'intérieur de la maison d'accueil, entre les espaces dédiés à des fonctions spécifiques. Ces deux modes d'existence peuvent toutefois connaître des arrangements et des souplesses.

Le statut professionnel de la chercheuse la rapproche des intervenants sans pour autant l'inclure dans ce sous-système, ce qui a déterminé la place assignée au sein de la maison d'accueil. Alors que dans certaines maisons la chercheuse est reçue dans un bureau pour y recevoir les explications relatives au fonctionnement de la maison d'accueil et à la population accueillie avant une visite commentée des espaces collectifs, dans d'autres une visite sommaire des lieux apparaît comme une forme de familiarisation avant une exploration libre des espaces communautaires et la rencontre spontanée des personnes hébergées. Le choix du local dans lequel la chercheuse a mené les entretiens avec les femmes hébergées est revenu à l'éducateur présent. Des entretiens se sont déroulés dans un bureau un peu à l'écart des pièces communes, d'autres dans le salon, d'autres dans l'aile administrative de la maison d'accueil. Dans les maisons d'accueil proposant un hébergement de type individuel, une partie des entretiens a été menée dans un bureau du siège social et la plupart des entretiens, à la demande des personnes hébergées, dans leur appartement. Ce contexte de la rencontre ne semble toutefois pas avoir influencé la qualité de l'investissement des participants dans l'entretien.

3. L'espace privatif et l'espace collectif

Perdre son logement est aussi pour ces femmes **perdre leur espace privé et familial**, c'est-à-dire cet espace au sein duquel elles entretiennent un sentiment d'appartenance et sur lequel elles peuvent exercer un contrôle. Passer la porte de la maison d'accueil pour retrouver « *un toit* » et la sécurité implique un **renoncement temporaire à un « chez soi »**, à son propre espace dans lequel on peut se retirer pour s'isoler du reste du monde.

Perçue comme l'incarnation spatiale de l'intimité et abordée comme un lieu où la reconstruction d'un espace personnel semble envisageable, **la chambre** en maison d'accueil

n'en reste pas moins soumise aux regards externes et au contrôle institutionnel. Pour certaines personnes hébergées, ce « chez soi » temporaire matérialise leur bulle d'intimité et représente sécurité et protection, le lieu où sont conservées leurs affaires personnelles et où peuvent s'exprimer des habitudes personnelles. Néanmoins, la chambre désignée comme un « chez soi », est à distinguer d'un lieu de vie à l'extérieur de la maison d'accueil. Ces deux espaces, sous la même dénomination, ne sont pas investis des mêmes significations, l'un étant le résultat d'un habitat purement situationnel et l'autre étant érigé en dispositif d'expression de soi.

La chambre est l'endroit où les personnes hébergées se retirent lorsqu'elles recherchent de la **tranquillité** et **une certaine paix**, en se soustrayant au bruit et aux conflits qui peuvent régner dans les espaces collectifs. Elle est un espace de confidences, le lieu où se tiennent les discussions plus privées et l'espace d'expression de ses émotions. Si elle est un espace d'isolement et autorise les instants pour soi-même pour les femmes seules, la réalité est quelque peu différente pour les femmes avec leur enfant. En effet, pour ces dernières, elle est **le seul endroit où l'intimité familiale peut être préservée**, où le partage de moments privilégiés en famille (cf. discussion, jeu, etc) reste possible malgré l'exiguïté des espaces dont les mères peuvent se plaindre. Pour les aînés des enfants, elle est le **lieu de repli** par rapport au malaise de la vie en collectivité ou **de message de désaccord** de « *ne plus être chez soi* ». En milieu institutionnel collectif, l'espace privatif est le lieu de la proximité des liens affectifs, du maintien des habitudes de vie, des pratiques éducatives à l'abri du regard d'autrui. L'espace collectif est quant à lui le lieu où « *être parent sous le regard d'autrui* » mobilise davantage les pratiques éducatives.

La porte de la chambre fait office de frontière physique entre l'intérieur et l'extérieur de l'espace privatif. Lorsqu'elle est fermée, elle clôt et forme la bulle d'intimité que les hébergés retrouvent avec leur enfant dans leur chambre. Elle protège ce refuge, en réalisant une séparation entre l'espace privatif et l'agitation de l'espace collectif. La porte est aussi gardienne de l'intimité des hébergés en tant qu'elle représente la limite à ne pas franchir pour les autres personnes hébergées dans la maison, son seuil marquant le début de l'espace intime. La porte est un support des logiques institutionnelles et la porte des bureaux joue ce même rôle de frontière physique, cette fois entre l'espace dédié aux professionnels et l'espace de vie collectif des personnes hébergées.

Dans les maisons d'accueil avec logement de type individuel, la question d'un espace réellement privatif, « à soi », dont la personne hébergée prend possession, reste posée. Cette question se décline à travers des dispositions pratiques : la possession des clés, l'aménagement personnel du logement, les modalités de l'invitation de personnes extérieures dans leur logement, l'obligation d'ouvrir la porte aux professionnels.

4. L'appropriation de l'espace

L'appropriation de l'espace renvoie au processus par lequel les lieux deviennent signifiants en raison des activités, du travail et des éléments d'attachement qu'ils contiennent (Vassart,

2006). « *S'approprier un lieu, c'est le modeler et le rendre familier à ses yeux, c'est s'y ancrer pour que, peu à peu, il s'ancre en soi* » (Besse, 2013).

Dans les maisons d'accueil, l'organisation et l'aménagement de l'espace intérieur présentent un certain nombre de constantes. **L'aménagement des locaux de la collectivité différencie les espaces en fonction de leur usage** et reste un outil de transmission de normes dominantes de ce qu'est un fonctionnement familial. Par ailleurs, la dissociation des activités menées dans chaque espace semble une autre constante. De manière traditionnelle, on y retrouve la cuisine, la salle à manger, le salon, la buanderie, les sanitaires et parfois une salle de jeu. Un espace de vie communautaire central et facilement identifiable dans la maison favorise son investissement par les personnes hébergées et son occupation spontanée. Lorsqu'il ressemble à un dédale de pièces et de couloirs, il est peu investi et représente davantage un lieu de passage. L'existence d'une cour centrale délimite parfois des bâtiments différents et dédiés à des activités spécifiques, avec des accès contrôlés (chambres, bureaux administratifs, etc.). Cet espace, pendant l'été, est investi comme un lieu de rencontre pour l'adulte et une aire de jeu pour l'enfant, qui peut être sous la surveillance de son parent. **La proximité du bureau des travailleurs sociaux** (plus particulièrement des éducateurs) par rapport aux locaux de vie collective des personnes hébergées impacte la présence des éducateur(trice)s sur le terrain et l'accès du bureau aux personnes hébergées. En effet, l'éloignement du bureau semble avoir comme effet une présence plus régulière des éducateur(trice)s sur le terrain alors qu'un bureau accolé à la collectivité favorise l'occupation de ce dernier par les professionnels.

La maison d'accueil apparaît comme **un espace où est codifié ce qui est permis et ce qui est interdit**. Les intervenants conservent un droit de regard sur l'organisation de la collectivité au travers de leur présence dans les lieux de vie, du contrôle du respect de la propreté de l'espace privatif. Cette codification de l'espace fait le plus souvent vivre aux personnes hébergées une **expérience d'infantilisation** dans le sens d'une dépossession, au profit de l'institution, de leur capacité de décision et de leur autonomie.

La « perméabilité » physique ou visuelle des pièces et la manière dont les lieux sont dédiés aux activités quotidiennes permettent de décrire **des espaces types** : des espaces professionnels, des espaces collectifs de repas, de détente ou d'activité, des espaces privatifs, des espaces de circulation et de transition. L'accès des personnes hébergées aux espaces professionnels est une illustration de la sensibilité de cette question de la perméabilité des pièces.

Un autre point sensible à propos de l'appropriation de l'espace est la réalisation des tâches ménagères dévolue aux personnes hébergées, et symbole de la participation à la collectivité. Les personnes hébergées partagent les parties communes de la maison d'accueil que sont la cuisine, la salle à manger, le salon, les sanitaires, voire la chambre, et elles sont chargées de les nettoyer tour à tour. Ce geste banal et routinier d'appropriation devient problématique en maison d'accueil pour deux raisons principales : il répond à une exigence institutionnelle dont les modalités sont le plus souvent préétablies, et il renforce les différences de statut entre les personnes hébergées et les professionnels. Loin d'être à priori un facilitateur de la vie en collectivité, le ménage des parties communes peut devenir une occasion de conflits entre les

personnes hébergées ou de tensions avec les professionnels. Les conceptions du propre ou du « bon » geste ménager peuvent en effet considérablement varier d'une personne à l'autre.

Obligation légale, **le conseil des hébergés** est conçu, dans la réglementation des maisons d'accueil, comme un lieu de participation et d'appropriation. Il permet aux personnes hébergées de donner leur avis, de formuler des propositions et ainsi de s'approprier des espaces de vie sous le contrôle des intervenants. Dans la pratique, les modalités d'organisation de ce conseil des hébergés, lieu institutionnel symbolique, varient selon les maisons d'accueil, certaines lui donnant pleinement sa valeur de lieu de participation et d'autres répondant de manière minimaliste à l'obligation légale. Dans le premier cas, les personnes hébergées l'évoquent comme un lieu de réunion où sont discutés le climat relationnel au sein de la maison d'accueil, le respect des lieux de vie et où les personnes hébergées ont l'opportunité de formuler des demandes à propos de l'organisation de la maison d'accueil. Dans le second cas, le conseil des hébergés sert davantage aux professionnels à rappeler les règles et à rappeler à l'ordre les personnes hébergées qu'à discuter avec elles les conditions d'hébergement. Les intervenants insistent sur l'obligation de venir en réunion du conseil des hébergés. Le second cas a été davantage observé dans les maisons organisant un hébergement de type individuel. Il est à noter qu'une rencontre informelle et conviviale est parfois prévue à la suite du conseil formel des hébergés.

5. La structuration de l'espace, organisateur des interactions

L'observation des occupations de l'espace, des circulations et des exploitations des espaces par les différents acteurs présents permet de s'interroger sur les effets de l'organisation spatiale sur la personne hébergée, dans son rapport au monde et aux autres. **Les déplacements des professionnels et des personnes hébergées à l'intérieur de la maison d'accueil semblent répondre à des « trajets » récurrents**, dont certains sont propices à l'interaction, à la convivialité alors que d'autres sont avant tout le reflet des frontières et un vecteur de contrôle de la circulation des personnes. Un sentiment de surveillance et de vie « *sous le regard des autres* » est partagé par un grand nombre de personnes hébergées en maison d'accueil. Par ailleurs, l'adaptation parfois sommaire des locaux aux besoins d'enfants, particulièrement en bas âge, confronte les mères à la nécessité de déroger à leurs pratiques parentales habituelles et à prendre le risque de ne pas répondre aux attentes des professionnels. Par l'aménagement spatial, les professionnels exposent aussi implicitement leurs normes éducatives.

L'organisation et l'aménagement de l'espace partagé contribuent manifestement à structurer les interactions et les relations entre les personnes et entre les sous-systèmes qu'elles constituent. L'usage du terme « frontière » permet de mettre l'accent sur l'une des fonctions de la « frontière » sur laquelle insiste un géographe comme M. Lussault (2007) : la frontière est aussi un lieu de passage, un seuil. Les portes ou les murs de l'institution apparaissent alors des éléments de compréhension de la **reconfiguration des relations sociales et des rapports de pouvoir**. Les portes deviennent le théâtre d'enjeux fondamentaux en maison d'accueil, en étant le lieu privilégié d'interactions, l'objet de l'assise institutionnelle ou encore la matérialisation de la reprise de contrôle identitaire des personnes hébergées.

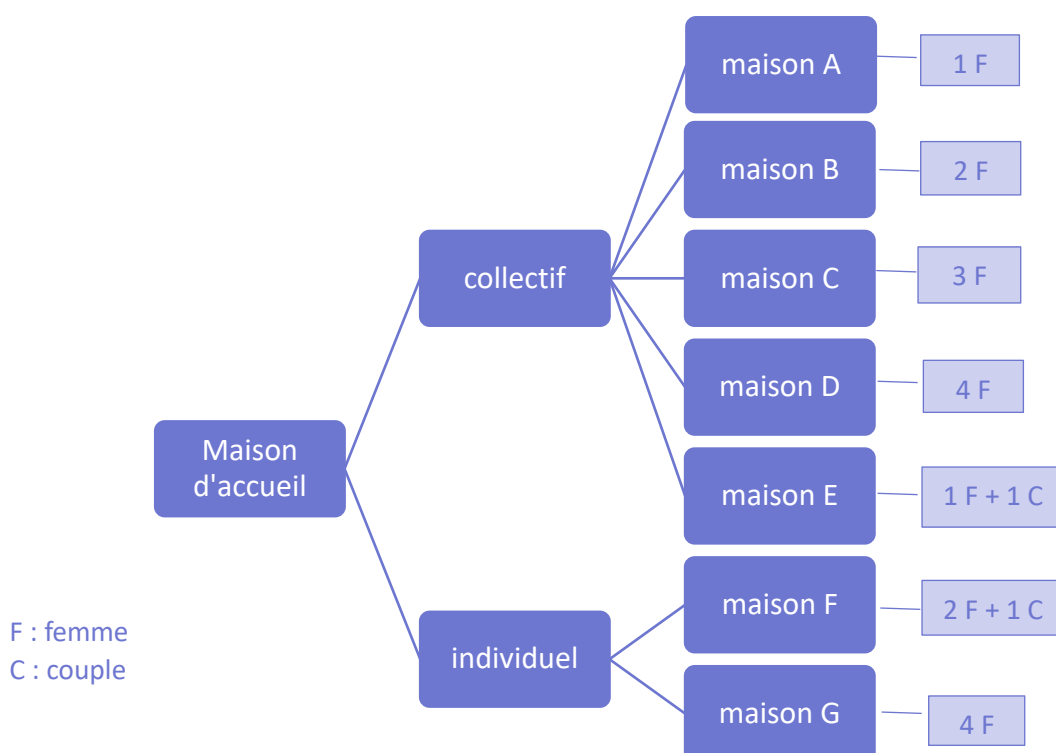
La localisation du ou des bureau(x) des travailleurs sociaux, et plus particulièrement de celui des éducateurs, est une dimension de l'organisation de l'espace qui ne doit pas être négligée. En effet, la proximité ou l'éloignement des lieux de vie communautaire, les modalités d'accès pour les personnes hébergées viennent matérialiser la nature des frontières entre ces deux sous-systèmes. Au-delà de sa localisation, l'aménagement du bureau des intervenants (plus particulièrement celui des éducateurs) révèle celui-ci comme un espace fonctionnel à l'usage des professionnels ou un espace d'accueil convivial adapté à la fois aux adultes et aux enfants. Ce choix institutionnel n'est pas sans lien avec les modalités de l'interaction entre les intervenants et les personnes hébergées.

Le « **quadrillage** » de l'espace est une autre manière implicite ou explicite dont l'intervenant utilise la spatialité pour gérer le lieu de vie. Ainsi, pendant les repas, les membres d'une famille sont regroupés à la même table et la mère gère le repas de ses enfants. La surveillance des enfants dans la cour répond le plus souvent à la même logique. Il est à noter que la flexibilité de ce « quadrillage » de l'espace de la cour selon la maison d'accueil se traduit assez clairement dans les interactions entre les enfants et leur inclination à jouer entre eux. En effet, là où la mère est le garant du regroupement des familles, les enfants d'une fratrie jouent plutôt entre eux. Par contre, si ce « quadrillage » est moins prégnant dans le quotidien, les enfants de la même tranche d'âge se regroupent plus spontanément pour des jeux spécifiques.

V. Les expériences individuelles des personnes hébergées en maison d'accueil

1. La population rencontrée, ses caractéristiques

Dans le contexte de la recherche, la population rencontrée pour un **entretien semi-directif** se compose de **17 mères seules** et de **2 couples**. Le nombre majoritaire de mères et la relative absence de pères seuls accompagnés d'au moins un enfant lors de l'entrée à la maison d'accueil doivent être mis en lien avec les dispositions organisationnelles des maisons d'accueil ayant accepté de participer à la recherche. En effet, dans les maisons d'accueil organisant un hébergement collectif, de manière traditionnelle, les enfants sont hébergés avec leur mère tandis que les maisons d'accueil pour hommes n'hébergent pas les enfants. L'opportunité de rencontrer des pères se réduisait à la seule maison d'accueil prenant en charge les familles en collectivité et les maisons d'accueil organisant l'hébergement de familles dans des appartements individuels.



Deux femmes ont convenu d'une rencontre avec la chercheuse au terme d'une discussion informelle pendant la phase d'observation, puis n'ont pas honoré leur rendez-vous. L'une d'elles a d'abord demandé à postposer le moment de la rencontre puis l'a annulée par

l'intermédiaire de l'éducatrice. L'autre dame avait négocié une autorisation d'activité avec son fils auprès de l'éducateur et était absente de la maison d'accueil lors de la venue de la chercheuse. La difficulté habituelle d'une dame à se rendre disponible pour les rendez-vous formels et les absences répétées de l'intermédiaire de la maison d'accueil ont rendu impossible l'aboutissement de ce qui devait être le vingtième entretien.

Au moment de la rencontre, les participant(e)s, au nombre de **19 femmes et 2 hommes**, sont **âgé(e)s de 21 ans à 43 ans**.

Age des participant(e)s	Nombre
De 20 à 24 ans	2
De 25 à 29 ans	5
De 30 à 34 ans	6
De 35 à 39 ans	4
De 40 à 44 ans	4

L'âge des enfants hébergés avec leur mère ou leurs deux parents (N=46) varie **entre quelques semaines et 18 ans**. Conformément aux pratiques habituelles de description du développement de l'enfant, nous avons différencié les classes d'âge suivantes :

Age de l'enfant	Nombre
De 0 à 3 ans	13
De 3 à 6 ans	9
De 6 à 12 ans	12
Plus de 12 ans	12

8 enfants (dont 7 âgés entre 0 et 3 ans) sont hébergés **seuls** avec leur mère tandis que 11 **fratries** sont hébergées avec leur mère (8 fratries) ou avec leurs deux parents (3 fratries)

Enfants hébergés	Nombre de parents
1 enfant	8
Fratrie de 2 enfants	5
Fratrie de 3 enfants	2
Fratrie de plus de 3 enfants	4

Des femmes ont par ailleurs des enfants qui sont confiés à d'autres personnes (père de l'enfant, famille élargie, institution) ou qui ont une vie indépendante au vu de leur âge. Dans les entretiens, il est fréquent qu'elles fassent référence à leur expérience avec ce(s) enfant(s).

Pour chaque situation individuelle ou de couple, nous présenterons le contexte de l'arrivée dans une maison d'accueil, les thématiques de l'entretien et le sens singulier que chacune y apporte, et nous ajouterons des verbatims illustrant les éléments les plus significatifs du vécu expérientiel.

2. Dans les maisons d'accueil organisant un hébergement collectif

a. Anne 32 ans – Axel 2,5 ans

Anne est hébergée en maison d'accueil depuis deux mois. Elle décrit un vécu de victimisation pendant l'enfance (maltraitance et négligence), fait référence à trois relations de couple significatives pour elle, marquées chacune par des violences conjugales. De la deuxième relation de couple, Anne retient un fils Diego âgé de 6 ans, dont l'hébergement est actuellement confié à son père. Axel est né de la troisième relation de couple et a très peu partagé la vie de Diego. L'hébergement en maison d'accueil avec l'enfant, avec suspension des contacts avec le père de celui-ci, est énoncé par le Service de l'Aide à la Jeunesse comme la condition pour ne pas prolonger le placement d'Axel dans un service résidentiel d'urgence.

ANNE	Contexte de l'hébergement	Danger pour l'enfant
	Motivations de l'hébergement	Ne pas être séparée de l'enfant Retrouver la sérénité
	Expérience de l'hébergement	S'accommoder des contraintes du quotidien
	Espace institutionnel	Des temps structurés et des guides
	Quotidien avec l'enfant	Accompagner les changements Adapter les contraintes
	Projet parental	Être un parent présent et fiable
	Éduquer en collectivité	S'exposer au regard d'autrui Recevoir un avis sur les actions éducatives
	Projet à la sortie	Séparation avec son compagnon

« Parce que j'étais à la limite de retomber en dépression euh, c'était pas possible pour moi. Une vie sans Axel, moi c'est pas possible ... Ben euh ... un endroit où je pourrais être au calme avec mon gamin et ... et voilà, où je pourrais me ressourcer et me retrouver un peu moi-même ... être moi-même librement. »

« C'est très ... c'est beaucoup plus restrictif en fait parce que bon on a des heures pour tout. ... Euh voilà, y a, y a quand même pas mal de règles à respecter et euh ... La plupart du temps, c'est quand même fort contraignant. Des fois, on a un peu l'impression d'être euh ... infantilisé. On a un peu l'impression des fois d'être euh comme des ados quoi, à qui on doit tout apprendre. Donc c'est c'est beaucoup des trucs qui se répètent quoi hein euh ... »

« À chaque fois, je lui expliquais que voilà que pour l'instant notre maison c'était ici, euh qu'on avait des règles. Puis bon ben en général euh, j'fais les choses en même temps qu'il lui Voilà tant qu'il voyait ... tant qu'il voyait que je faisais pareil, il faisait pareil aussi. »

« Ici bon voilà, elles m'ont bien fait comprendre que non, que j'm'en sortais très bien, que je faisais bien mais que bon il fallait quand même que je prenne le courage de mettre un peu plus de cadre, qu'il en avait besoin et euh ça je l'ai bien compris. Donc euh, à ce niveau-là, elles m'ont aidée quand même à savoir euh exactement gérer, j'avais dire, entre laisser ... laisser passer certaines choses mais pas d'autres, et être un peu plus cadrante avec ». »

b. Carine 38 ans – Lucas 10 mois

Carine est hébergée en maison d'accueil depuis deux mois. Son fils aîné, âgé de 13 ans, avec qui elle a vécu seule pendant dix ans, est placé chez sa grand-mère maternelle depuis un an et demi, à la suite d'une altercation violente avec le compagnon de sa mère. Le service d'accompagnement mandaté pour un suivi de Lucas à domicile signale la situation de danger dans le milieu familial (violence intrafamiliale, alcoolisme) au Service de l'Aide à la Jeunesse. L'acceptation d'un hébergement en maison d'accueil avec l'enfant est la condition posée par le Service de l'Aide à la Jeunesse pour mettre fin au placement de Lucas en famille d'accueil.

CARINE	Contexte de l'hébergement	Danger pour l'enfant
	Motivations de l'hébergement	Ne pas être séparée de son enfant
	Expérience de l'hébergement	Se sentir à nouveau femme Retrouver son rôle de mère
	Espace institutionnel	Un lieu de partage et d'expérimentation
	Quotidien avec l'enfant	Se consacrer à la prise en charge de l'enfant Supporter l'agitation des enfants
	Projet parental	Faire de ses enfants une priorité
	Éduquer en collectivité	Ne pas permettre à autrui de s'immiscer dans ses actions éducatives
	Projet à la sortie	Fonder une famille

« En fait moi à la base je voulais venir ici juste pour récupérer Lucas. Moi je voyais pas l'intérêt ... donc heu moi je m'dis non j'ai un appartement, j'ai pas besoin, je récupère Lucas, je reste 2 semaines, j'fais bien puis je rentre chez moi. »

« J'aurais jamais cru que ça aurait pu me faire du bien comme ça ... Moi depuis que je suis ici, moi je me sens beaucoup mieux. J'ai retrouvé mon rôle de mère à 100%, mon rôle de femme, je recommence vraiment à m'ressentir bien, à me sentir 'fin oui femme. »

« Je vois que ici il y a pas de tensions, qu'il sourit tout le temps, il évolue super bien ... Mais je vois que là il est pas dans un conflit régulier ... Ben il avait jamais rencontré d'autres enfants donc heu j'ai vu la première semaine qu'il était ... il s'est dit c'est quoi tous ces gens qui courent partout et qui ... ben oui il était un peu surpris. Donc il a dû prendre un p'tit laps de temps avant de s'intégrer un peu aux autres. »

« Parce qu'il y a des gens qui se permettent de s'introduire dans l'éducation d'autres enfants. Mais moi je pense qu'ils ont pas eu la possibilité de le faire parce que je pense que j'ai ... à mon sens, j'ai rien fait de travers ».

c. Lucie 27 ans – Simon 3 mois

Lucie est hébergée en maison d'accueil depuis un mois et demi. Elle s'est mariée alors qu'elle vivait en Afrique et est arrivée en Belgique en 2021 dans le cadre d'un regroupement familial. A son arrivée en Belgique, Lucie est très vite confrontée à de la violence conjugale (d'abord psychologique puis physique), elle prend conscience des divergences dans les valeurs et les normes éducatives avec son mari. Alors que Simon est âgé de 6 semaines, à la suite de nouvelles violences conjugales, Lucie fuit le domicile en l'emmenant et fait appel à la police pour trouver un hébergement où elle puisse être en sécurité.

LUCIE	Contexte de l'hébergement	Fuir les violences conjugales
	Motivations de l'hébergement	Retrouver le calme et la sérénité Assurer la sécurité de son enfant
	Expérience de l'hébergement	Recevoir soutien et réconfort Développer des compétences relationnelles
	Espace institutionnel	Un lieu avec des règles, où être écoutée, rassurée, stimulée
	Quotidien avec l'enfant	Assurer la sécurité de l'enfant Répondre aux attentes de la maison d'accueil
	Projet parental	En l'absence du père, répondre à tous les besoins de l'enfant et favoriser son épanouissement
	Éduquer en collectivité	Protéger son bébé Ne pas intervenir dans les disputes entre enfants
	Projet à la sortie	En attente de clarification de la situation administrative

« Lorsque je suis arrivée ici, moi d'abord, c'que je voulais, c'était d'abord calmer ma tête. Parce que ma tête, elle allait exploser, j'avais tout qui venait dans ma tête ... tout ce que moi je voulais, c'était ... je dors, je me réveille, je prends soin de mon fils, je réfléchis de rien, je pense de rien et tout. »

« Ils m'ont accueilli bien, ils m'ont donné la place, ils m'ont réconfortée comme ils pouvaient. Ils n'avaient pas de baguette magique pour faire plus que ce qu'ils ont fait... »

« Déjà une heure ou deux heures, il est réveillé et il joue. Tu ne peux pas dormir là. Il va peut-être dormir encore à six heures et là tu sais que tu as le point à 9H. Toi tu dois te réveiller. Donc tu es obligée de te réveiller pour venir. Ce qu'il fait que t'as pas dormi de toute la nuit et tu viens encore au point. »

« Quand ils sont là, si tu le mets dans sa berceuse, tu es obligée d'être là quand les enfants, ils sont là. Les autres, ils essayent de faire entrer les doigts dans l'œil pour voir qu'est-ce qu'il ... ce qu'il va faire. »

d. France 24 ans – Zoé 2 ans et Sacha 3 semaines

France est hébergée en maison d'accueil depuis deux mois et demi, avec ses deux enfants Zoé et Sacha. Les tensions au sein du couple apparaissent peu de temps après la naissance de Zoé. France se sépare de son mari alors qu'elle est enceinte de 7 mois. Non seulement la vie au quotidien avec lui est devenue « horrible » mais elle ne peut plus supporter que Zoé soit exposée à l'alcoolisme, à la violence et aux cris de ce dernier.

FRANCE	Contexte de l'hébergement	Sortir d'un climat de violence conjugale
	Motivations de l'hébergement	Avoir les moyens de « repartir à zéro avec les enfants »
	Expérience de l'hébergement	Se sentir mieux comme femme et comme mère
	Espace institutionnel	Un lieu de partage, d'apprentissage et de soutien
	Quotidien avec l'enfant	Organiser son temps autour de la prise en charge des enfants
	Projet parental	Rendre ses enfants heureux Leur apprendre la politesse
	Éduquer en collectivité	Se sentir pleinement mère
	Projet à la sortie	Trouver le logement adéquat

« Moi c'était plus vivable de... vivre là-bas. C'était... voilà c'était vraiment horrible et euh... j'pense que j'aurais fini par sauter par la fenêtre si j'étais là-bas. Donc j'en suis, j'en suis arrivée ici... Ah oui de mon domicile, je n'aurais rien su faire... rien du tout. »

« En tout cas pour moi au début quand j'suis arrivée ici j'en... menais pas large hein ... J'vous avoue que c'est pas facile euh... je rame c'est... compliqué. »

« On reste maman. Sincèrement, on reste maman, c'est... une autre vie, c'est... une autre habitude mais, on reste maman. L'éducation que j'ai avec ma fille reste la même que quand euh j'étais euh... là-bas ».

« Mais moi j’suis personne pour euh... pour euh juger de comment est-ce qu’elles doivent éduquer leurs enfants ! Moi aussi y’a peut-être des fois où j’fais mal avec mes enfants, qu’on le pense mais on me l’dit pas ... ».

e. Jeanne 42 ans – Nolan 9 ans

Jeanne est hébergée en maison d’accueil depuis un mois et demi avec son fils Nolan. Elle décrit une enfance faite de ruptures et d’abandons, de placements en famille d’accueil et en institution. Elle a son premier enfant à l’âge de 18 ans et son parcours de vie est ensuite marqué par de la violence conjugale et intrafamiliale, par des séjours répétés en maison d’accueil et en maison maternelle. Le père de Nolan est « *un sans papier* » qui est reparti au pays en ignorant sa paternité.

JEANNE	Contexte de l’hébergement	Une succession d’hébergements précaires
	Motivations de l’hébergement	Éviter le placement de son enfant
	Expérience de l’hébergement	Perte de liberté et absence de sens
	Espace institutionnel	L’application d’un règlement
	Quotidien avec l’enfant	Gérer les bouleversements et les tensions
	Projet parental	Préconiser l’obéissance
	Éduquer en collectivité	Défendre la liberté de choix de ses actions éducatives
	Projet à la sortie	Retrouver un « chez soi »

« C’était d’avoir un toit, c’est surtout ça, ... c’était voilà que mon fils puisse dormir autre part que sous tente parce que là avec mon fils j’allais repartir sous tente, quoi ... Ici à la SAJ, on voulait le mettre à l’internat pour avoir une situation stable pour lui. Je veux bien comprendre mais voilà vivre sans lui et lui vivre sans moi, c’est pas possible donc ... »

« J’essaie de garder mon calme ici mais voilà j’ai un caractère assez euh, ... je suis fort impulsive quoi, donc je me bats très vite ... J’ai par moments des ras-le-bol quoi ... parce que ici, il y a eu beaucoup d’embrouilles quoi, et puis y a des trucs qui se passent qui sont pas normales quoi et donc moi j’ai un ras-le-bol, je voulais prendre mes affaires et partir. »

« Y a que j’ai l’impression qu’on s’en prend beaucoup à mon fils aussi quoi. Nolan, c’est un enfant qui est TDH, c’est pas un enfant qui sait rester tranquille non plus et c’est toujours attaquer mon fils. Et mon fils, il a déjà dur de rester ici ... »

« J’aime pas quoi ... j’aime pas qu’on me fasse des remarques par rapport à mes enfants. Bien souvent, je les prends très mal, quoi »

f. Amina 42 ans - Chadia 18 ans, Dina 16 ans, Karim 13 ans et Samir 9 ans

Amina est hébergée en maison d'accueil depuis 3 mois avec ses quatre enfants Chadia, Dina, Karim et Samir. Elle est arrivée en Belgique en 2003, c'est-à-dire un an après un mariage arrangé au Maroc. Amina décrit longuement les consommations d'alcool, de cannabis et l'addiction aux jeux de son mari, les violences de ce dernier, les séparations et réconciliations successives, les passages en logement d'urgence et en maison d'accueil à plusieurs reprises.

AMINA	Contexte de l'hébergement	Fuir les violences conjugales
	Motivations de l'hébergement	Trouver la sécurité et le calme Éviter d'être à la rue avec les enfants
	Expérience de l'hébergement	Apaisement, aide, soutien entre les femmes mais diversité des habitudes
	Espace institutionnel	Un règlement à respecter Une aide et un accompagnement dans les démarches
	Quotidien avec l'enfant	Des frustrations et des capacités d'adaptation chez les enfants Une présence soutenante de la mère
	Projet parental	Inculquer le respect et l'obéissance Favoriser la capacité à compter sur soi
	Éduquer en collectivité	De la patience avec ses enfants De la conviction pour défendre ses pratiques éducatives
	Projet à la sortie	Bénéficier d'un logement social

« Ben surtout la sécurité hein ... que je puisse vivre au moins un p'tit moment calme ... avec mes enfants. Quand je suis venue, je je ... je réfléchis pas pour le futur et ... c'est ... déjà une toit quand même pour euh ... c'est ça hein ... et le calme quand même. »

« Pour moi, on est ensemble ici, on est tous ici pour des problèmes. On vient pas pour euh se moquer des gens ou parler derrière le dos de quelqu'un ... Pourtant dans une maison comme ça de ... d'accueil, il se passe beaucoup de problèmes ... Déjà j'ai eu beaucoup de problèmes (rires), je vais pas encore chercher des problèmes ici avec les gens. »

« Au début, c'était quand même dur pour les enfants ... chaque jour ils (rires) ils commencent à pleurer, c'est un changement. Déjà pour nous ... pour les repas, le système, le règlement ... c'est difficile ... J'essaie de leur faire euh ... Si déjà on est en sécurité, on est quand même ... il y a le calme déjà ... vous pouvez dormir ... »

« Mais je dis ... Tant qu'on est ici, il faut quand même respecter les les ... les lois on va dire. La loi oui ... On va pas rester tout le temps ici. Quand on sort d'ici euh, on est ... on a moins de ... tu peux faire qu'est-ce que tu veux ... Et ils le savent. C'est interdit, c'est interdit ... et on n'est pas chez ... chez soi comme on dit ... »

g. Nour 35 ans - Nahel 15 ans et Adil 11 ans

Nour est hébergée en maison d'accueil depuis 1,5 mois avec ses deux enfants, Nahel et Adil. Elle décrit à la fois un long parcours de migration de la famille et une expérience de violence conjugale et de relation d'emprise de son mari qui ont impacté sa propre évolution et celle de Nahel et Adil. Nahel et Adil étaient régulièrement les témoins de la violence de leur père, tentaient autant que possible d'en protéger leur mère.

NOUR	Contexte de l'hébergement	Sentiment d'impuissance et d'isolement Fuir les violences conjugales
	Motivations de l'hébergement	Assurer la sécurité et les besoins de base pour elle et ses enfants
	Expérience de l'hébergement	Partager un vécu commun Être actrice du changement dans sa situation
	Espace institutionnel	Un quotidien organisé et supervisé Des professionnels à l'écoute
	Quotidien avec l'enfant	Sortir du climat de violence intrafamiliale Être éloigné de son environnement habituel
	Projet parental	Inculquer des normes et des valeurs
	Éduquer en collectivité	Préserver les habitudes familiales Intégrer les changements
	Projet à la sortie	En attente de clarification du choix de lieu de vie

« Première chose c'est...comment on peut dire ça... protège. Parce que là je suis un peu loin ... Mais je dis, là il va pas venir là, il va pas voir ... On est protégés là, on trouve beaucoup des choses qu'on peut pas trouver dans la rue. Ça c'est, il faut dire qu'il y a une maison pour nous oui ... Même il y a assez pour manger et tout ça, ça aussi ... »

« Moi le premier jour, quand j'ai rentré, je parle avec personne. C'était difficile pour moi le français, moi j'ai un peu gêné de parler, que je ne parle pas bien et tout ça. Et j'étais toujours à la chambre, toujours, je descends juste au matin, pour manger, je descends à midi et je mange ça. Même le soir, je descends pas ... Avant ils (les enfants) sont toujours allés à la chambre. Ils sont à la chambre, juste ils sortent à l'heure de manger et ben ils rentrent à la... ils sont avec GSM, ils sont toujours avec les GSM, tous les deux. »

« Les enfants ils ont chaque fois demandé pour quoi on est là, quand on va rentrer ? Est-ce qu'on va... tout ça, est-ce qu'on peut acheter ça ? Ouais ça c'est un peu difficile pour nous peut-être ... Si on rentre là-bas c'est mieux parce que ils ont la même vie. Vous voyez, on a les amis, l'école, ça c'est mieux pour les enfants. »

« Non non, c'est la même chose, c'est la même chose. A la maison peut-être ils sortent beaucoup, ils font beaucoup des enfants mais là ils sont toujours avec moi. »

h. Mia 43 ans - Pablo 9 ans, Tom 6 ans et Lilou 3,5 ans

Mia est hébergée en maison d'accueil avec ses enfants Pablo, Tom et Lilou depuis 2,5 mois, à la suite de l'expulsion d'un logement déclaré insalubre et dans lequel elle a vécu pendant un an et demi. La recherche de logement entamée depuis plus d'un an n'aboutit à aucune solution concrète et les sollicitations de différents services se révèlent inefficaces. Quand elle se rend compte que les maisons d'accueil n'hébergent pas uniquement des femmes victimes de violences conjugales, elle prend contact avec plusieurs maisons, jusqu'à trouver une place disponible.

MIA	Contexte de l'hébergement	L'expulsion d'un logement insalubre Des recherches qui n'aboutissent pas
	Motivations de l'hébergement	Éviter d'être à la rue et se sentir en sécurité
	Expérience de l'hébergement	Le partage de vécus dans un climat relationnel serein
	Espace institutionnel	Lieu de vie organisé et supervisé, où trouver aide et écoute
	Quotidien avec l'enfant	Encadrer la présence des enfants dans la collectivité – gérer les changements dans les habitudes
	Projet parental	La priorité aux études, au respect d'autrui et à la disponibilité pour les enfants
	Éduquer en collectivité	Conserver le même rythme de vie et les mêmes pratiques éducatives
	Projet à la sortie	Un logement proche de l'école des enfants

« Quand je venais ici, je vous dis bien que, au moins je vais être en sécurité avec des enfants de numéro un, et la deuxième chose de trouver un toit avec des enfants, oui... c'est ça. ... Si j'avais pas quitté l'appartement, je risque d'être à la rue avec mes enfants »

« Ils sont comme nous... oui... c'est ça qui m'a aidée... en venant je croyais qu'ils vont être un peu... durs... Mais ici... c'est différent, ils mangent, ils se partagent dans tous les tables pour manger avec nous... c'est la chose qui a facilité tout... »

« Moi je me dis que une fois avec d'autres personnes, des enfants... ça va être compliqué mais... tout suite mes enfants ils se sentent vraiment... à l'aise ... Le soir quand hein, y'a les deux ... quand les autres enfants rentraient, tout suite c'est parti... ils ont commencé par jouer et c'est parti ! Oui... »

« C'est ce côté nourriture qui est vraiment compliqué... oui... puisque bon, y'a des plats que moi-même j'ai jamais goûté, que je connais pas... c'est des plats qui sont ici... donc si on donne... si moi j'essaye, les enfants... ne mangent pas... eux les enfants ne mangent pas... c'est ça qui a été vraiment compliqué jusqu'aujourd'hui y'a un qui n'arrive pas... les deux ça va, ils arrivent le grand et la petite... mais le deuxième garçon ... il boit du lait, y'a des fruits aussi... c'est comme ça... ou des fois comme je sors je paie... quelques trucs pour eux dehors... C'est ce côté qui est vraiment... je peux dire négatif dans mon histoire ici... »

i. Clara 43 ans - Jawad 16 ans, Abdel 15 ans, Farah 11 ans, Leïla 5 ans, Nora 4 ans et Saïd 4 ans

Clara est hébergée en maison d'accueil depuis 5 mois. Lorsqu'elle arrive en Belgique, elle est mariée au père de Jawad et Abdel, tous deux nés au Portugal. Elle se sépare de ce dernier un an plus tard et connaît sa première expérience d'hébergement en maison d'accueil. Elle rencontre là-bas celui qui sera le père des quatre enfants Farah, Leïla, Nora et Saïd et qu'elle épousera. Clara est victime de violences conjugales de la part de son mari. Lorsqu'elle décide de se séparer de celui-ci, elle contacte une association pour l'aider à trouver une maison d'accueil susceptible de l'héberger avec ses 6 enfants.

CLARA	Contexte de l'hébergement	Trouver un lieu d'hébergement où la famille ne soit pas séparée
	Motivations de l'hébergement	Être hébergée et être aidée dans la recherche d'un logement
	Expérience de l'hébergement	Respecter des règles et autrui, mais ne pas vraiment recevoir l'aide attendue
	Espace institutionnel	Un lieu de vie surveillé, des professionnels attentifs au projet de vie et présents dans le quotidien
	Quotidien avec l'enfant	Supporter les contraintes des horaires, avoir des occasions de jeux pour les plus jeunes, gérer le stress de 6 enfants
	Projet parental	Inculquer le respect et la politesse, se résigner à l'absence du père
	Éduquer en collectivité	Être confrontée à l'incompréhension d'autrui, se sentir démunie Mais ne pas permettre l'implication d'autrui dans l'éducation
	Projet à la sortie	S'installer dans un logement suffisamment spacieux

« Mon problème ici avec la maison d'accueil ... c'est pas une question financière, c'est une question plutôt de ... logement parce que malheureusement ici en Belgique trouver des grandes maisons, ça manque beaucoup ... Et après une femme toute seule, 6 enfants aussi c'est compliqué. »

« Je ne deviens pas des amies avec tout le monde ... soit ici ... soit ici une personne que je suis son amie mais c'est tout. Les autres, j'parle pour pour habiter la même maison, c'est tout. J'ai essayé de me tenir bien avec tout le monde pour qu'on habite ensemble mais le reste ... Ça n'apporte pas grand-chose ... la vérité, ça m'apporte pas grand-chose. C'est juste le temps passe ... et que ... on trouve pas une solution, ça m'agace beaucoup. Mais ça ne m'apporte pas grand-chose. »

« Ici les éducateurs mangent avec nous, le directeur aussi. Ça c'est important. Je crois qu'une maison d'accueil, c'est important qu'ils voient la difficulté des personnes qui habitent ... Je sais chaque personne a son problème, le problème n'est pas égal ... mais j'crois qu'ils ont plus la capacité de ... de pour pouvoir ... nous conseiller, nous aide »

« Pour les enfants écoutent ce que je dis tout ça, c'est beaucoup plus compliqué ... ils ne m'entendent pas, ils... et moi je ne sais pas quoi faire comme je suis à maison d'accueil, c'est différent ... C'est moi qui dois faire mes enfants respecter la règle de que je le pose ... et la règle de la maison ... Et c'est comme ça »

j. Sofia 38 ans - Lola 5 mois

Sofia est hébergée en maison d'accueil depuis un mois et demi. Elle s'est mariée alors qu'elle vivait en Afrique et est arrivée en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial. Après un an de vie commune avec son mari, Sofia constate une irritabilité croissante chez ce dernier et une emprise de plus en plus évidente sur son quotidien. La situation se dégrade véritablement après la naissance de Lola. Lors d'une dispute, son mari en arrive à la gifler. Sofia exprime explicitement son désaccord par rapport à la violence conjugale et quitte immédiatement le domicile familial sans aucune idée des solutions possibles.

SOFIA	Contexte de l'hébergement	Fuir les violences conjugales
	Motivations de l'hébergement	Être protégée de représailles de son mari
	Expérience de l'hébergement	Changer ses habitudes pour s'adapter à la collectivité
	Espace institutionnel	Une organisation imparfaite
	Quotidien avec l'enfant	Préserver les habitudes familiales Adapter les contraintes
	Projet parental	S'engager dans la réponse aux besoins de l'enfant
	Éduquer en collectivité	Expliquer et ajuster ses actions
	Projet à la sortie	Attendre les suggestions

« Au moins ... d'avoir euh, comment on dit ... pour pour... pour que je puisse expliquer ça ... au moins euh d'être quelque part, que je vais savoir que au moins moi et ma fille on est protégées, au moins ... C'est la protection, surtout c'est pour ça ».

« J'ai dit « moi je veux pas tout le temps toquer ... j'ai presque l'impression comme si je dérange ». Parce que tu toques, un éduc il vient « c'est quoi encore ? », « tu veux quoi, ça ? ». Ça on peut gêner ou bien c'est comme si je les gêne, vous comprenez. C'est pour ça, je veux pas, des fois même je dis « non, ça va », je pars, je dis rien. »

« J'ai changé les habitudes pour moi, pour elle j'ai pas changé ce que j'avais, je lave ... quand elle se réveille, je la lave. C'est comme ça, mais moi j'ai changé mon habitude. »

« Sur l'aide de partager tout ça. Ici on dit chacun occupe de ses enfants... Quand je suis venue 2 jours à peine, une maman a mal enlevé de l'oreille de son fils, il pleure, je dis « non, il ne faut pas faire ça ». Il crie sur moi, il me dit « c'est pas ton affaire, c'est mon enfant ». Je lui dis « pardon, je voulais plus me mêler de toi et de tes enfants ».

k. David 21 ans et Chloé 26 ans - Hugo 4,5 ans et Nathan 11 jours

David et Chloé sont hébergés en maison d'accueil depuis deux semaines. Ils sont les parents de Nathan né peu après l'arrivée à la maison d'accueil. Chloé retient un enfant d'une première union, Hugo, qui n'a pas de contact avec son père. David et Chloé ont connu une succession d'hébergements provisoires dans la famille ou la famille élargie, chez des amis. L'impossibilité de trouver un logement et d'envisager la poursuite d'un parcours aussi chaotique alors que la naissance de Nathan se rapproche amène Chloé à prendre contact avec les maisons d'accueil.

DAVID et CHLOE	Contexte de l'hébergement	L'errance et la proximité de la naissance de leur enfant
	Motivations de l'hébergement	Avoir un toit et trouver sérénité, soutien
	Expérience de l'hébergement	Un milieu de vie convivial, respectueux et compréhensif
	Espace institutionnel	Perdre son cocon familial mais recevoir aide et soutien
	Quotidien avec l'enfant	Des changements dans les routines Des opportunités d'apprentissage et de socialisation
	Projet parental	Prendre distance avec le modèle familial S'engager dans une parentalité positive
	Éduquer en collectivité	Respecter les règles de vie Prendre ses propres décisions, respecter celles d'autrui
	Projet à la sortie	Avoir un « chez soi » dans un délai court

« D'avoir un toit ! Franchement c'est vraiment ça... D'un côté, j'suis aussi contente d'arriver ici parce que j'me dis j'vais pouvoir met' ma vie en ordr'... parce que du coup, tous ces chamboulements... ben... t'as ta tête en vrac comme... 'fin voilà... t'arrive plus à penser... correctement... »

« Ici ça va c'est très oc.. 'fin c'est accueillant quoi... et re ...et tout l'monde respecte bien euh... le fait qu'on a un nouveau-né... ils comprennent qu'on est une famille ... 'fin qu'on est une famille et... ils prennent les enfants en compte quoi... Toujours tout le monde parle à tout l'monde ici... »

Chloé : « J'suis quand même contente même si c'est vrai c'est pas ma maison ben... j'suis quand même contente ... de c'qu'on a quoi ... Depuis j'suis posée ici, j'suis beaucoup plus sereine »

David : « Je m'suis bien adapté parce que moi j'm'adapte bien parce que voilà... au moins on s'responsabilise un peu plus... c'est pas tout l'temps aux mêmes à faire à faire à tout faire quoi.»

« Et avant d'venir, je lui avais dit euh... oh on part dans un centre, tu verras c'est chouette, y a plein d'enfants... Pas d'manière dramatique sinon il aurait pas eu envie d'venir quoi ! ... Ouais il a pris ça bien, j'crois... et comme il voit que bon on est bien ben... il est bien aussi du coup. »

« Y'a des règles d'ici qu'on doit respecter forcément... que ce soit nous ou... ben les enfants ... Oui y'a des règles minimum dans la maison d'accueil, le reste c'est entre, par les

parents...Personne va, va interagir euh... à l'encontre de c'que toi tu dis en fait. A ce... à ce niveau-là, ça s'passe bien. »

I. Stella 28 ans – Jade 6 ans et Emma 2 ans

Stella est hébergée en maison d'accueil depuis cinq mois avec ses deux filles Jade et Emma. Après un épisode de violence conjugale, elle fuit le domicile familial en emmenant Jade, se réfugie dans sa famille avant de s'installer chez une amie. Lorsqu'elle arrive à la maison d'accueil peu de temps après, Stella est accompagnée de ses deux filles et elle convient, avec son compagnon, d'un hébergement égalitaire par semaine pour les deux enfants.

STELLA	Contexte de l'hébergement	Fuir les violences conjugales
	Motivations de l'hébergement	Répondre à une nécessité en courant le risque de la stigmatisation
	Expérience de l'hébergement	Une sécurité Une perte d'autonomie et d'intimité
	Espace institutionnel	Partage d'une expérience similaire Disponibilité des professionnels
	Quotidien avec l'enfant	Préserver les habitudes familiales Gérer les bouleversements
	Projet parental	Assurer un cadre clair Se montrer disponible pour l'enfant
	Éduquer en collectivité	Faire confiance à ses compétences Adapter ses actions éducatives
	Projet à la sortie	Retrouver l'intimité d'un « chez soi »

« Absolument rien. C'est... c'était déjà très difficile pour moi, je commence seulement à... à accepter d'être ici... c'est déjà un gros progrès parce que ben... c'était vraiment euh... je pense que j'ai vécu la déchéance ... puis ben je n'ai pas eu le choix, j'ai dû venir ici ... Donc euh... voilà. Ça a été vraiment euh... très difficile ... »

« Ben, la maison d'accueil moi, c'est... ça représente la sécurité ... ça représente la sécurité et le fait de pas avoir à penser euh... à euh... j'ai un toit. Un toit sur la tête euh... on est logé, nourri, blanchi ... bon on paie pour ça hein mais... voilà c'est une tranquillité d'esprit au moins ... Après euh, y'a tout le facteur euh, on n'a pas d'intimité, on n'a pas d'autonomie, euh les gens sont pas forcément... n'ont pas forcément tous la même éducation, la même propreté, des cultures différentes ... Ce qui est difficile, ben c'est peut-être de ne pas avoir d'intimité. Du coup, les moments en famille, si on ne sort pas, ben on n'a pas en fait, on n'a pas notre petit cocon familial et euh... »

« Euh, non, pas vraiment, c'est... je marche beaucoup au feeling et à l'instinct, à ce que j'ai vécu moi-même, ce que je veux ... ce que je veux pas que mes filles vivent et, et ce que j'aimerais bien qu'elles vivent et, et on, on compose comme ça en fait ... C'est plus difficile, j'essaie de maintenir le cadre, les règles etc. mais c'est plus difficile, et ben... voilà, c'est les règles en

fonction des familles. Donc, c'est beaucoup plus compliqué quand il y a d'autres enfants, d'autres personnes et que ben, on n'a pas la même éducation, les mêmes règles... »

3. Dans les maisons d'accueil organisant un hébergement de type individuel

a. Nino 30 ans et Léa 30 ans - Mounia 8 ans, Alan 6 ans et Anouk 2,5 ans

Nino et Léa sont hébergés en maison d'accueil depuis 5 mois. Nino est arrivé en Belgique avec ses parents à l'âge de 9 ans tandis que Léa est arrivée en Belgique après son mariage avec Nino. Les dégâts occasionnés au logement à la suite des inondations en province de Liège pendant l'été 2021 plongent la famille dans une situation de plus en plus précaire. La santé de leur fille Mounia les contraint à prendre la décision de quitter le logement en raison d'un taux d'humidité difficile à maîtriser. Leur souhait est de bénéficier d'un logement adapté aux besoins et aux contraintes de la prise en charge de Mounia.

NINO et LEA	Contexte de l'hébergement	La dégradation du logement La santé précaire de leur fille
	Motivations de l'hébergement	Un logement adapté aux besoins de leur fille
	Expérience de l'hébergement	Une réponse aux besoins de la famille Le respect de la famille nucléaire
	Espace institutionnel	Une aide administrative et une guidance budgétaire MAIS une familiarité inattendue
	Quotidien avec l'enfant	Préserver les habitudes et recevoir du soutien
	Projet parental	La transmission de normes
	Éduquer dans un milieu institutionnel	Se confronter à la diversité des avis et des pratiques
	Projet à la sortie	Un logement adapté aux problèmes de mobilité de leur fille

« Et c'est là qu'on a demandé de l'aide, on leur a dit que voilà, on ne voulait pas que l'on retourne là. Ce n'était pas possible. C'était trop grave, par rapport à ses poumons et tout ça. Et au final, c'est les assistantes sociales de la maison médicale qui se sont arrangées avec eux et qui nous ont pris, vraiment, très vite. »

« On a une fille qui demande beaucoup, qu'on s'occupe beaucoup d'elle quoi, la kiné c'est 7 jours sur 7. Elle a une maladie assez rare et c'est vrai qu'ils nous ont beaucoup aidés pour ça, nous arranger pour le chemin, et tout ça, ils nous ont trouvé une nouvelle école qui serait adaptée pour son kiné ... »

« Non, je préfère alors une chambre, c'est que moi et ma famille que de me mélanger avec des gens, ce n'est pas possible. Une famille, ça veut dire quoi ? C'est une famille. Je ne saurais pas.

C'est empiéter sur la liberté de l'un l'autre, ça c'est... On ne va pas se mêler des choses comme ça. L'éducation, c'est comme je dis, c'est les parents qui la donnent, il y a des choses qu'on préfère ne pas se mêler tout simplement ... »

« Ils (les enfants) trouvaient ça bizarre qu'il y avait des gens qui venaient toquer chez nous, des éducateurs, mais ça, ils faisaient ça au début, je pense le premier mois, deuxième mois, ils venaient pratiquement tous les jours maintenant ils ne font plus ça. »

b. Anaïs 34 ans - Liam 1,5 an

Anaïs est hébergée en maison d'accueil depuis 8 mois. Elle retient d'une première union Julia, âgée de 11ans, qui est placée en centre d'accueil à la suite de problèmes comportementaux. La vente de la maison dans laquelle Anaïs vivait avec ses deux enfants met un terme au bail locatif. En l'absence de solution de logement à la fin du préavis, Anaïs se réfugie chez un ex-compagnon pendant deux semaines puis elle est hospitalisée pendant un mois. Pendant l'hospitalisation, elle sollicite l'intervention de l'assistante sociale pour la recherche d'un logement et cette dernière lui propose un contact avec la maison d'accueil.

ANAÏS	Contexte de l'hébergement	La difficulté à trouver elle-même un logement
	Motivations de l'hébergement	Le soutien de professionnels avant le retour « chez soi »
	Expérience de l'hébergement	Mieux s'organiser et remettre de l'ordre dans sa vie
	Espace institutionnel	L'écoute de professionnels fiables
	Quotidien avec l'enfant	Un mode de vie répétitif et ennuyeux
	Projet parental	Encourager l'autonomie et la confiance en soi
	Éduquer dans un milieu institutionnel	Donner sens aux comportements de l'enfant
	Projet à la sortie	Attendre une opportunité de logement

« Je pensais que ça aurait été ... oui euh le tremplin vers la maison que j'ai toujours espérée. »

« Moi quand elles se présentent euh... Directement euh... je trouve que si c'était moi qui avais même dû prendre euh... tous les appels etc., je n'aurais pas été entendue pareil, je pense. Ils sont plus sérieux, beaucoup plus... Et ça m'a aidé euh... On a réglé des histoires, ben des papiers que j'avais qui traînaient. Même... Même les trier, enfin... Vraiment ça peut être... ça a mis du tri... ça a fait du tri quand même, dans ma vie, mes histoires ... »

« Mes journées, elles sont quand même euh ... fort orchestrées avec le petit. Le matin, si j'ai des papiers à faire, c'est les papiers ... Mais pour l'instant, j'ai une vie qui est – et c'est ça qui m'ép... enfin... c'est tellement répétitif ! Je m'ennuie ... à mourir. Je ne fais rien pour moi

vraiment, on va dire. Je n'ai plus de passion, je ... pas le temps ... Et puis j'ai toujours le petit avec moi. »

« Et d'ailleurs, même si je quitte, elle m'a proposé quand même de continuer à me voir une fois semaine, pour certaines de mes démarches, elle ne me lâchait pas. »

c. Emilie 34 ans - Célia 5 mois

Emilie est hébergée en maison d'accueil avec son compagnon Martin depuis 5 mois. D'une première union, elle retient une fille, Théa âgée de 8 ans, dont l'hébergement principal est confié à son père et qui passe les week-ends avec elle. La mise en vente de l'immeuble dans lequel le couple occupe un appartement met fin au bail locatif. L'acheteur entame des travaux importants avant la fin de la période de préavis, ce qui rend l'occupation de l'appartement problématique pour un couple avec un nourrisson.

EMILIE	Contexte de l'hébergement	Difficulté de trouver un « dépannage » chez des amis
	Motivations de l'hébergement	Une solution temporaire pour pallier des difficultés majeures
	Expérience de l'hébergement	La frustration de ne pas être « chez soi » Un sentiment d'infantilisation mais une aide matérielle à disposition
	Espace institutionnel	Un milieu régi par des règles Une aide organisée, structurée
	Quotidien avec l'enfant	Vigilance par rapport au cadre et son impact Frustration de l'absence d'un « chez soi »
	Projet parental	Une vie de famille épanouissante, stimulante, qui promeut la communication
	Éduquer dans un milieu institutionnel	Une visibilité relative sur les pratiques éducatives Peu de réactions des intervenants
	Projet à la sortie	Un « chez soi » pour la famille Un défi personnel

« Quelqu'un qui nous ouvre la porte, voilà. Ça c'est que comme ça que je peux euh... ben quand on était dans la merde et qu'on a vraiment été dans le doute ... Quand on a sonné, on nous a dit « ben écoutez, dans une semaine, vous aurez de la place ». Moi voilà c'est comme ça que je le prends. Martin, lui, l'a pris d'une façon clairement différente. Lui c'était la fin du monde ... On a le minimum vital. Et eux ne nous laisseront pas crever de faim ... C'est pas grave, c'est pas grave ! Ça va durer qu'un temps, c'est pas indéfini ! Ça va durer quoi ? 5, 6 mois ? » »

« Maintenant on reste toujours dans le conventionnel, dans le sens où « ben n'oublie pas que tu n'es pas chez toi, t'es dans une maison d'accueil ». Tous les jours ben t'as toujours un éducateur qui va passer voir si tout va bien ... euh t'as toujours ... tu vas croiser quelqu'un, ben un éducateur c'est « ça va ? » et si j'ai pas la petite, il faut que je rende des comptes « où est la petite ? »

« Quand on me pose la question si ça me dérange d'être ici, ben d'un côté oui, d'un côté merci d'être là ! D'un côté oui, c'est chiant, parce qu'il y a de l'infantilisation, mais d'un autre côté merci quoi. »

« Et euh dire le pire ici ... c'est que Célia n'a pas encore eu d'un premier appartement ! ... Même si Célia elle ne sait pas encore. Je ne vais pas dire qu'elle ne se rend pas compte. Parce qu'elle se rend compte quand même de nos angoisses et de notre frustration d'être ici ! ... Elles s'en foutent un peu d'un côté, et d'un autre elles s'en foutent pas. Elles s'en foutent parce que ben on peut quand même aller promener, on peut aller voir les amis et rentrer tard le soir, on n'a pas ces contraintes-là. Mais euh d'un autre côté, les contraintes font que, ben, quand j'ai les enfants ben de X. ... qui veulent ben venir dormir à la maison, ben non. Parce qu'ici on ne peut pas, c'est pas chez nous, voilà. »

d. Lise 29 ans– Aline 8 ans et Inès 6 ans

Lise est hébergée en maison d'accueil depuis 2 mois. Elle est mère de Nadia, âgée 14 ans, née d'une relation incestueuse et restée en Afrique. Pendant la vie commune avec le père d'Aline et Inès, Lise est victime de violences conjugales, dont les enfants sont régulièrement les témoins. Elle est séparée de ce dernier depuis trois ans et vit seule avec ses deux filles dans un appartement. La mise en vente de l'immeuble met fin au bail locatif, avec un préavis de 6 mois. Lise entame la recherche d'un nouveau logement sans que cela ne puisse aboutir à une opportunité concrète. Elle se tourne alors vers le milieu associatif pour recevoir de l'aide. Lise entretient une relation avec un compagnon depuis 8 mois et vient d'apprendre qu'elle est enceinte.

LISE	Contexte de l'hébergement	La difficulté à trouver elle-même un logement
	Motivations de l'hébergement	Un logement sans « déraciner » ses enfants
	Expérience de l'hébergement	Être en sécurité et se consacrer aux nombreuses démarches
	Espace institutionnel	Un lieu où reprendre confiance, être stimulée et soutenue
	Quotidien avec l'enfant	Une stabilité et une présence maximale
	Projet parental	La scolarisation de l'enfant et l'écoute
	Éduquer dans un milieu institutionnel	Maintenir le cadre éducatif et l'enrichir de nouvelles opportunités
	Projet à la sortie	Une famille recomposée

« C'est moi-même j'ai fait des recherches sur l'asbl parce que moi, je savais pas ... J'ai expliqué et après ils m'ont trouvé ici pour moi et pour mes enfants parce que je n'avais vraiment nulle part, j'étais désespérée et tout. »

« C'était juste un problème de logement ... j'avais tout laissé tomber, tous les problèmes que j'avais eus parce que moi seule, ça n'aboutissait pas ... Franchement, ils ont vraiment été là pour moi au moment où ... j'étais à bout, j'étais fatiguée, j'avais pris ... je ne savais plus quoi faire. »

« « Moi, je suis contente qu'on me donne ... une adresse qui est inconnue, qu'il ne peut pas connaître et ... je me sens en sécurité parce que chez mon compagnon, même si je me sens en sécurité avec lui, il venait quand même foutre la merde ... C'est une humiliation ... Je trouve qu'on est stable parce qu'on a quand même un toit ... et elles vont à l'école et je me débrouille comme je peux et avec ici. »

« Je continue à faire comme je faisais avant ... mais je ne dirais pas qu'il n'y a pas eu de plus aussi ... il y a les activités ... elles ont ... que moi je ne pensais pas à ça parce que j'étais à la recherche de trouver déjà un toit et j'avais plein des problèmes ... Mais si j'étais seule, jamais je pourrais trouver tout ça. »

e. Sarah 29 ans - Denis 22 mois

Sarah est hébergée en maison d'accueil depuis 10 mois. Elle est arrivée en Belgique avec le projet de poursuivre des études. Son logement n'offrant pas des conditions de salubrité suffisantes pour y vivre avec un bébé, Sarah décide de déménager. A la fin de la période de préavis, elle n'a toujours pas trouvé de nouveau logement. L'assistante sociale du CPAS lui donne les coordonnées de maisons d'accueil.

SARAH	Contexte de l'hébergement	Le départ d'un logement peu adapté
	Motivations de l'hébergement	Protéger son enfant d'un logement collectif
	Expérience de l'hébergement	Des règles à respecter même si elles ne font pas sens
	Espace institutionnel	L'accompagnement dans le projet de vie
	Quotidien avec l'enfant	Se rendre disponible et assurer la stabilité de l'environnement
	Projet parental	Encourager le respect et l'affirmation de soi Prendre en compte la double appartenance culturelle
	Éduquer dans un milieu institutionnel	Décider du cadre éducatif Contrôler l'influence des pairs
	Projet à la sortie	Un logement adapté à la vie avec un enfant

« Quand on m'a dit que j'aurais mon espace à moi... j'tais plus rassurée ! Si c'était collectif, un peu... vu que je savais que j'allais avoir... mon espace avec le petit et tout oui ça ça... parce que j'suis pas une fille qui va trop chez les... j'suis plus chez moi et tout... »

« Donc tu peux pas inviter des gens après 20h et surtout quand on sait que les diners et tout ça, ça s'fait un peu le soir... bon voilà c'est le seul truc euh... c'est la vie qui est un peu... restreinte

mais bon ! Mais j'ai pas trop de visiteurs maintenant... ça va ! (rires) Mais bon c'est quand même contraignant... ouais... Ouais, regardez les poubelles aussi des... à l'intérieur... ça c'est contraignant... parce qu'après y'a des odeurs y'a... tout et aussi sécher son linge à l'intérieur... Moi... moi j'trouve que en bas on pourrait sécher hein... C'est impossible, c'est pas grave mais ... »

« Moi je cherche à... à l'occuper comme je peux ! Oui je cherche jeux... des trucs comme ça... Maintenant quand on est à la maison, j'vais allumer la télé, j'vais rester près de lui... on va regarder après quand c'est... en fait ce qui est bien avec Denis, c'est qu'il n'est pas figé sur la télévision... dans le sens où s'il regarde la télévision et que j'éteins, il va pas pleurer... »

« C'est, c'est mon enfant, je l'éduque comme je veux ! Ben franchement ils ne regardent pas, ils ne regardent pas ça, non ... Chacun fait un peu ce qu'il veut ... »

f. Nina 33 ans - Olivier 17 ans, Julien 16 ans, Lucien 13 ans, Eliott 11 ans et Maëlle 2 mois

Nina est hébergée en maison d'accueil depuis 1 mois avec ses quatre garçons, nés d'un mariage forcé en Afrique, et sa fille née en Belgique. Elle s'est séparée du père des quatre garçons et est venue en Belgique en 2012 pour qu'Olivier bénéficie d'une prise en charge adaptée à son handicap. Le père de Maëlle vit en Afrique et est en attente de visa pour venir en Belgique. Contrainte de quitter une maison déclarée insalubre, Nina, qui est enceinte, se met en recherche d'un logement social. A la sortie de la maternité, en l'absence de solution concrète d'hébergement, elle sollicite le CPAS, qui l'oriente vers une maison d'accueil.

NINA	Contexte de l'hébergement	La difficulté à trouver un logement quand la maison est déclarée insalubre
	Motivations de l'hébergement	La sécurité d'avoir un logement avec ses enfants et un nouveau-né
	Expérience de l'hébergement	Accueil et aide des professionnels Contraintes sur les contacts sociaux
	Espace institutionnel	Une source d'aide et de soutien Un milieu de vie avec des contraintes
	Quotidien avec l'enfant	Assumer seule la prise en charge des enfants Ne pouvoir recourir à l'aide, la présence d'un tiers
	Projet parental	Inculquer le respect d'autrui Être vigilant aux fréquentations des enfants
	Éduquer dans un milieu institutionnel	Poursuivre la même éducation Gérer l'incertitude
	Projet à la sortie	Bénéficier d'un logement social et cohabiter avec son compagnon

« Parce que là, c'est un hébergement qu'on nous a donné deux chambres. Avec 5 enfants, c'est pas facile quand même. Mais bon, qu'est-ce qu'on peut ? Nous on était très contents quand on nous a proposé. Parce que j'étais au bout du rouleau ! »

« Et puis encore, c'est vrai que ici, même si on t'accueille à bras ouverts ... tu ne peux pas avoir les visites comme toi tu le souhaites ... c'est compliqué. Parce que depuis que j'ai accouché, j'ai des amis qui veulent venir, venant de Bruxelles, venir voir la petite. Mais, je les ai dit faut qu'ils m'attendent un peu ... Tu ne peux pas laisser quelqu'un ici, par exemple toi tu vas aller faire tes courses ou sortir, ils m'ont dit c'est interdit ... Ça aussi ils m'ont dit ça. Mais le reste de temps en temps il vient visiter la maison. »

« Ils te laissaient... C'est comme si tu vivais à ton plein gré quoi ... C'est pas tout le temps venir à la maison, c'est pas tout le temps te dire « Nina, il faut faire ça et ça ! » Non »

« « J'ai plus même le temps pour moi. Je cours que pour les garçons ... Parce que quand il (le père de Maëlle) était là, il a vu comment je cours, il m'a dit « Ecoute, vraiment, tu n'as pas de vie quoi ! Parce que il faut qu'il soit quelqu'un à côté de toi pour t'aider. Parce que avec les activités ça va pas ! ... Mais là, même s'il vient, ça ne va pas m'arranger du tout. Parce que ici, je ne peux pas rester avec lui. »

g. Jennifer 37 ans - Maud 18 ans, Mégane 17 ans, Gilles 13 ans, Loïc 10 ans, Lina 7 ans, Cléa 5 ans, Jules 3 ans

Jennifer est hébergée en maison d'accueil avec son compagnon Léon et leurs enfants depuis 2 mois. Avant cela, elle a séjourné seule en hébergement collectif avec Lina, Cléa et Jules pendant 3 mois. L'expulsion de la maison occupée par la famille depuis une quinzaine d'années amène à un épisode d'errance chez des amis et une scolarisation irrégulière des enfants. Par crainte du placement des enfants et sur la recommandation du CPAS de trouver rapidement un hébergement stable, Jennifer se résout à des solutions d'hébergement institutionnel.

JENNIFER	Contexte de l'hébergement	La perte du logement et l'éclatement de la famille
	Motivations de l'hébergement	Réunir la famille
	Expérience de l'hébergement	S'adapter au changement et prendre distance avec les amis Recevoir l'aide des éducateurs
	Espace institutionnel	Un contexte de vie avec des règles Des professionnels disponibles
	Quotidien avec l'enfant	Être plongé dans un milieu de vie animé Un quotidien rythmé par la scolarité
	Projet parental	Inculquer la politesse et le respect
	Éduquer dans un milieu institutionnel	Poursuivre la même éducation
	Projet à la sortie	Attendre de bénéficier d'une maison

« Ben si on a besoin de quoi que ce soit, ben on peut aller les trouver. Pour n'importe quoi, ben ils sont là. Et l'assistant social, ben c'est lui qui on va dire... Ben j'ai une avocate et l'avocate

verse l'argent à mon assistant social et que lui il me donne l'argent tous les lundis et les vendredis. »

« Parce qu'ils font beaucoup d'activités avec eux pour par exemple la Saint Nicolas et tout ça ben ils organisent des trucs, donc oui pour ça aussi. Ils font tous les jours, ben à partir de 16h ils font les devoirs de la petite ... L'infirmier oui, pour les enfants parce qu'ils étaient malades ... Et si maintenant il faut des Nurofen pour la fièvre et tout ça, ben ça on peut avoir par l'infirmier. »

« Ben c'est tout le temps la même chose, on va dire, je mets les enfants tôt au lit, je les réveille à 7h, je les habille, enfin ils mangent, je les habille, puis après ils partent à l'école quoi ... Et puis je viens, je fais le ménage, je fais le linge, et puis après il est temps...Oui je prépare à manger comme ça il n'y a plus qu'à le réchauffer pour le soir souvent et puis je vais rechercher les enfants quoi. »

« Ben normalement ici c'est 9 mois. Ou bien alors ça peut être prolongé. Donc ils sont en train de faire ... les éducateurs et tout ça ... en train de faire des recherches et tout ça pour nous trouver quelque chose aussi quoi. »

VI. Être hébergé(e) en maison d'accueil avec un enfant

L'exploration du vécu expérientiel de personnes hébergées en maison d'accueil avec leur(s) enfant(s), et plus particulièrement de femmes, laisse émerger la manière dont cette expérience les mobilise **à la fois en tant que personne singulière et en tant que parent**, pour certaines dans un mouvement relativement fluide et pour d'autres davantage dans une sorte de tiraillement permanent. Réponse concrète à l'absence de logement et à la quête de sécurité, la maison d'accueil devient le lieu de l'exposition de soi au regard d'autrui, incarne la perte du « chez soi » et amène davantage les pratiques parentales sur la scène publique. Vivre en maison d'accueil avec un(des) enfant(s) positionne la mère dans **une interface entre la cellule familiale et le milieu institutionnel**, où la préservation de l'une doit se conjuguer avec les contraintes de l'autre. Chaque femme a le souci de préserver le lien avec son(ses) enfant(s) et de légitimer ses actions éducatives au quotidien. La parentalité et l'éducation, dans le contexte de la maison d'accueil, apparaissent comme des questions invisibilisées dans les propos spontanés de la plupart des mères, voire subsidiaires pour certaines d'entre elles.

1. Une expérience singulière

a. Inévitable et transitoire

Le recours à l'hébergement institutionnel survient en **l'absence de toute alternative**. C'est parce que le logement fait défaut, parce que la violence conjugale est devenue insupportable, parce que la précarité financière ne permet pas l'accès à son propre logement que la personne adresse une demande à une maison d'accueil. Ainsi, la perte du logement faisant suite à la vente de l'immeuble, l'insalubrité du logement et l'expulsion représentent chez un tiers des participantes les raisons pour lesquelles elles ont dû recourir à une maison d'accueil. Un quart des participantes à la recherche sont des femmes ayant fui un contexte de violence conjugale ou intrafamiliale. L'orientation vers la maison d'accueil est consécutive, dans trois autres cas, à une intervention du Service de l'Aide à la Jeunesse en raison d'une suspicion de maltraitance ou de négligence.

Chez plusieurs femmes, **les attentes sont très concrètes et pratiques** : elles cherchent une réponse à leur impossibilité à trouver « *un toit* » et à assurer les besoins de base du quotidien. Leur situation sociale précaire les confronte aux difficultés de trouver un logement et de pouvoir se nourrir et se vêtir. Elles sont d'autant plus affectées par cette réalité qu'elles ont un enfant à qui elles ne savent plus garantir la réponse à ces besoins de base. Elles en ressentent de la culpabilité voire de la honte. Ces femmes se sentent parfois impuissantes face à la recherche d'un logement et sont préoccupées de l'aide effective qu'elles recevront à ce niveau.

Les **réticences** par rapport à l'hébergement en maison d'accueil s'articulent autour de **l'hébergement collectif et l'intégration dans le groupe des pairs**. A leur arrivée, les femmes s'interrogent sur la cohabitation avec des personnes inconnues, sur l'acceptation par autrui,

sur le regard qui sera posé sur elles. L'entente entre les femmes est une réelle préoccupation chez celles qui ont l'expérience d'un séjour antérieur dans un milieu institutionnel. Par ailleurs, les contraintes liées à ce mode de vie sont également un sujet de préoccupations pour ces femmes, notamment lorsqu'elles évoquent les horaires et l'organisation des repas. Lorsqu'elles sont mères d'enfants de plus de 3 ans, les femmes craignent des difficultés d'adaptation de l'enfant à la vie en collectivité.

De manière plus rare, des réticences par rapport à l'hébergement en maison d'accueil sont nourries par le **risque de stigmatisation**. Ces personnes font référence aux stéréotypes relatifs aux populations des structures d'accueil, à savoir des alcooliques, des toxicomanes et des SDF. En fonction d'expériences antérieures d'hébergement institutionnel, quelques personnes affichent de la **méfiance par rapport à l'attitude des intervenants** et les relations au quotidien avec ces derniers.

L'hébergement en maison d'accueil est clairement perçu comme **transitoire** par les personnes qui en bénéficient et elles attendent explicitement une aide concrète et efficace dans la recherche d'un nouveau logement, c'est-à-dire pour y mettre fin. Si le temps de l'hébergement par la maison d'accueil est défini structurellement, **la plupart d'entre elles espèrent trouver leur propre logement à court terme**, c'est-à-dire après le temps de récupération par rapport aux événements qui les ont amenées à la maison d'accueil. Une nuance doit toutefois être apportée pour les personnes bénéficiant d'un hébergement individuel ou familial. En effet, ces dernières se réjouissent de ne pas devoir supporter les contraintes de l'hébergement collectif et ressentent moins l'urgence de retrouver un « chez soi ». Lorsque le Service de l'Aide à la Jeunesse est à l'origine de l'orientation vers la maison d'accueil, deux mères sur les trois concernées sont conscientes du droit de regard de celui-ci sur leur projet après la maison d'accueil.

b. Contraignante et réconfortante

Pour les personnes vivant **en collectivité**, l'hébergement à la maison d'accueil est le plus souvent ressenti comme **un mode de vie contraignant voire infantilisant**, où tous les moments-clés de la journée sont régis par des horaires à respecter. Ces personnes identifient des frustrations liées au manque d'intimité, à la perte d'autonomie, à la confrontation à des habitudes culturelles différentes. La cohabitation dans un espace restreint, où les possibilités de sortie sont réduites, alimente également les tensions. Le sentiment de perte de liberté amène parfois à ne pas se sentir à sa place à la maison d'accueil et à éprouver des difficultés à donner du sens aux journées.

La perte d'autonomie inhérente à la vie en maison d'accueil est compensée, chez la plupart des personnes hébergées, par un sentiment de soulagement et de sécurité retrouvée. Au terme d'un parcours qu'elles décrivent comme un « *parcours de survie* », les femmes trouvent à la maison d'accueil un apaisement par rapport à l'angoisse d'être à la rue avec un enfant et une sécurité par rapport à la violence subie et les possibles représailles de leur conjoint. Si leurs attentes « *d'avoir un toit* » et de disposer des moyens de répondre aux besoins de base de leurs enfants sont rencontrées, le bénéfice pour elles ne se limite pas là. En effet, la plupart des femmes se réjouissent d'un **accueil bienveillant, d'une écoute et d'un soutien de la part**

des intervenants de la maison d'accueil. Cet apport des intervenants est primordial pour elles au moment de leur arrivée à la maison d'accueil.

Le **partage d'un vécu similaire** entre les femmes dans un climat d'écoute bienveillante permet de **sortir d'un sentiment d'isolement et d'impuissance**. Cela est particulièrement vrai pour les femmes victimes de violence conjugale. Toutefois, la cohabitation au quotidien confronte aussi à des femmes aux habitudes et aux valeurs différentes, de cultures différentes et rencontrant chacune des problèmes spécifiques. Ce contexte est propice aux incompréhensions, aux tensions voire aux rumeurs susceptibles de créer des conflits.

2. Un défi au quotidien avec le(s) enfant(s)

a. Le changement des habitudes de vie

L'éloignement du lieu de vie habituel est le dénominateur commun de la réalité des enfants hébergés en maison d'accueil avec un parent et confronte la plupart d'entre eux à des **changements dans leurs habitudes quotidiennes**. Les règles institutionnelles et les contraintes de la collectivité ne permettent pas toujours la continuité par rapport à l'organisation familiale. La cohabitation avec des adultes et des enfants inconnus est une dimension présente dans les préoccupations des mères, prioritairement chez celles hébergées en collectivité. En effet, à l'arrivée à la maison d'accueil, les contacts des enfants avec les femmes hébergées sont peu spontanés, demandent un temps d'adaptation et sont le plus souvent en miroir de ceux de leur mère. Certains enfants sont confrontés pour la première fois à la présence permanente d'autres enfants et à la nécessité de partager les jouets.

Les horaires de coucher et la préparation des repas sont des thématiques qui apparaissent spontanément dans le discours de la plupart des mères d'enfants de plus de trois ans comme des sources d'incompréhensions et de tensions. Les contraintes par rapport aux repas prennent une dimension particulière pour les enfants qui ne retrouvent pas leurs habitudes alimentaires. Les enfants de plus de 6 ans, qui ont une expérience de logement familial, sont ceux qui éprouvent le plus de difficultés à s'adapter à la collectivité et en ressentent le plus de frustrations.

b. Les réactions de l'enfant

La prise en compte de l'impact des bouleversements du quotidien, que ce soit au moment de l'arrivée à la maison d'accueil ou dans le décours du séjour, mobilise la sensibilité des mères aux manifestations émotionnelles et comportementales de l'enfant. Certaines mères soulignent le bénéfice pour l'enfant d'être à l'abri des tensions familiales, mettent alors l'accent sur une plus grande sérénité chez l'enfant, qui est très souvent souriant.

Les mères d'enfants âgés de quelques mois mentionnent peu spontanément des difficultés d'adaptation de l'enfant à ce nouveau mode de vie. Elles ont peu conscience de l'épreuve que peuvent représenter des changements successifs pour les enfants les plus jeunes. Elles sont surtout enclines à invoquer l'adaptabilité naturelle de l'enfant, mais sont aussi convaincues

que la permanence de la mère auprès de l'enfant est un élément suffisant pour éviter les bouleversements.

Les mères d'enfants de 3 à 6 ans ont à répondre à leur enfant de la perte de liberté au quotidien et à gérer les réactions par rapport à la cohabitation avec des tiers. Ces enfants perçoivent la « *perte* » de certaines de leurs habitudes, sollicitent leur mère pour rétablir les points de repère et sont enclins à manifester de l'opposition à des contraintes nouvelles (ex. la composition des repas). La présence permanente d'enfants dans leur quotidien suscite chez ces enfants tantôt des réactions de retrait ou de méfiance et tantôt un attrait ou une envie de temps de jeux partagés. Les compétences pour évoluer dans un groupe et y trouver sa place apparaissent alors comme un atout pour ces enfants. Les interactions entre les enfants de cette tranche d'âge demandent également à être régulées par des adultes, et deviennent ainsi l'occasion de confrontations d'avis et d'attentes entre les mères.

Les enfants de plus de 6 ans, et plus encore ceux de plus de 10 ans, se préoccupent davantage du caractère transitoire de l'hébergement en maison d'accueil et sont enclins à se tenir à distance des personnes hébergées. Chez eux, la notion du « *chez soi* » devient explicite et ils sont enclins à rechercher l'intimité des relations familiales au travers de l'occupation de la chambre. Outre les changements dans leurs habitudes au quotidien, ils peuvent déplorer un changement d'école, la « *perte* » de leurs copains et exprimer un sentiment de « *perte* » de liberté. En effet, les interactions avec l'extérieur sont à présent conditionnées par les règles de la vie institutionnelle et ne sont plus soumises à la seule approbation du parent. Ces enfants interrogent leur mère par rapport au « *retour à la maison* » ou par rapport à l'opportunité « *d'avoir leur logement* ».

c. Des stratégies d'adaptation

L'identification des répercussions du changement de mode de vie pour leur(s) enfant(s) ou l'anticipation de celles-ci mobilise les mères dans la **mise en place de stratégies d'adaptation**. Dans un premier temps, elles sont préoccupées par le **respect le plus grand des habitudes de l'enfant** et le **maintien des rituels mis en place « à la maison »**. Elles déplorent le plus souvent amèrement les circonstances où cela n'est pas possible et les contraintes institutionnelles qui viennent limiter les opportunités concrètes. Elles se soucient alors de la possibilité de concilier les horaires imposés par le fonctionnement institutionnel et le rythme de l'enfant. La présence auprès de l'enfant (cf. lui accorder du temps) et la disponibilité pour l'écouter et faire les choses en même temps que lui, l'explicitation des règles de la maison d'accueil et de leur sens sont identifiées comme des supports efficaces pour favoriser l'adaptation de l'enfant au milieu institutionnel. Avec les aînés des enfants, l'accent sur le caractère transitoire de ce mode de vie vient soutenir un appel à la patience face aux frustrations qu'il génère.

Dédramatiser l'entrée à la maison d'accueil et s'assurer de la bienveillance des adultes et des enfants présents sont évoqués par certaines mères comme des facilitateurs d'acceptation des changements. De manière générale, **elles préservent des temps d'intimité familiale**, qu'il s'agisse de temps de partage et de jeu dans la chambre ou d'activités en famille en dehors de la maison d'accueil. Une mère mentionne son attention à éviter la multiplication inutile des changements, désignant ainsi les déplacements dans des endroits inconnus lors des sorties.

Être mère dans un hébergement collectif positionne la personne hébergée à une interface entre d'une part la famille et d'autre part le milieu institutionnel. Au quotidien, la mère assume les tâches ménagères demandées par la maison d'accueil en même temps qu'elle reste vigilante à la présence de l'enfant dans les lieux de vie collectifs, surveille ses agissements. Soumise aux règles de vie de la maison d'accueil, il lui appartient de les faire respecter par l'enfant, de concilier les horaires imposés et les routines familiales. Les repas et les habitudes alimentaires apparaissent, dans leur discours, comme un révélateur puissant de ces tiraillements. L'hébergement en logement de type individuel n'écarte pas totalement cette nécessité d'être à l'interface. En effet, si les habitudes du quotidien peuvent plus facilement y être préservées, les mères sont, de la même manière, les garants du respect des conditions d'utilisation du logement et des règles appliquées.

3. Une exposition de soi

a. Le regard des pairs et des professionnels

En maison d'accueil, qu'il s'agisse d'une collectivité ou d'un logement de type individuel, l'altérité prend une place particulière dans le quotidien de tous. **Regarder et être regardé est en permanence au cœur des interactions, se détacher du regard d'autrui ou s'en accommoder devient le plus souvent une question cruciale pour les femmes hébergées.** Le vécu quotidien de l'hébergement vient nourrir leurs observations relatives aux pairs et aux professionnels, donner sens à la légitimité qu'elles leur accordent.

La perception des femmes à propos du rôle des intervenants est à ce sujet significative. En effet, lorsque les professionnels sont vus prioritairement comme les garants du cadre institutionnel, leur rôle de vecteur du regard social en semble accentué et mobilise la prudence des mères voire leur propension à invisibiliser la parentalité dans leurs discours. Ces femmes sont conscientes du regard social posé sur elles et sur « l'intérêt supérieur de l'enfant », et elles adoptent davantage une posture défensive. Elles évoquent également le discours institutionnel qui souligne la responsabilité des mères dans la prise en charge de leur(s) enfant(s). Par contre, la présence physique des intervenants dans le quotidien, aux côtés de ces femmes, et le partage d'activités avec elles les positionnent davantage du côté de l'aide et donnent une légitimité plus grande à l'expression d'avis, de conseils voire de recommandations. Le canal du vécu expérientiel est ainsi privilégié à celui de la discussion dans un premier temps.

Entre les femmes, le regard d'autrui apparaît un élément central dans la dynamique du groupe et dans le climat relationnel dans la maison d'accueil. Certaines d'entre elles se protègent de ce regard d'autrui en évitant de confronter des points de vue alors que d'autres sont davantage prêtes à défendre une idée personnelle. L'autorisation que chacune s'accorde est en lien avec sa volonté à assurer des relations courtoises et laisser de la place au soutien qu'elles peuvent y trouver. La plupart estiment ne pas avoir la légitimité d'exprimer explicitement un avis à propos de l'éducation des enfants et entendent bien que la réciproque soit vraie.

b. La perte de l'intimité du « chez soi »

La perte du logement, qui contraint à l'hébergement en maison d'accueil, n'est pas seulement la perte de ce lieu physique où chacun peut séjourner de manière durable et trouver sécurité. Elle est aussi la **perte de ce lieu d'appartenance, d'interactions spécifiques et d'intimité** sur lequel chacun peut exercer son contrôle. Symboliquement, la personne hébergée en milieu d'accueil perd son « chez soi », au sens où le définit Moser (2009).

En hébergement collectif comme en logement de type individuel, les personnes hébergées mettent l'accent sur le regard voire le contrôle des professionnels sur l'usage du logement. Si la cohabitation en collectivité les expose quasi en permanence au regard d'autrui et conditionne les modalités d'occupation de l'espace, les visites des éducateurs dans les logements de type individuel leur rappellent qu'elles n'en disposent pas comme elles l'entendent et suscitent chez certaines un sentiment d'intrusion. Un couple mentionne d'ailleurs la « *surprise* » de leurs enfants de voir des personnes inconnues passer chaque soir à l'appartement.

Dans le contexte de l'hébergement en collectivité, la chambre joue une fonction de restauration d'un espace d'intimité, où la proximité relationnelle peut s'exprimer et où les partages de moments privilégiés (par exemple jeux, dessins animés, etc.) trouvent leur place.

c. La visibilité sur les pratiques éducatives

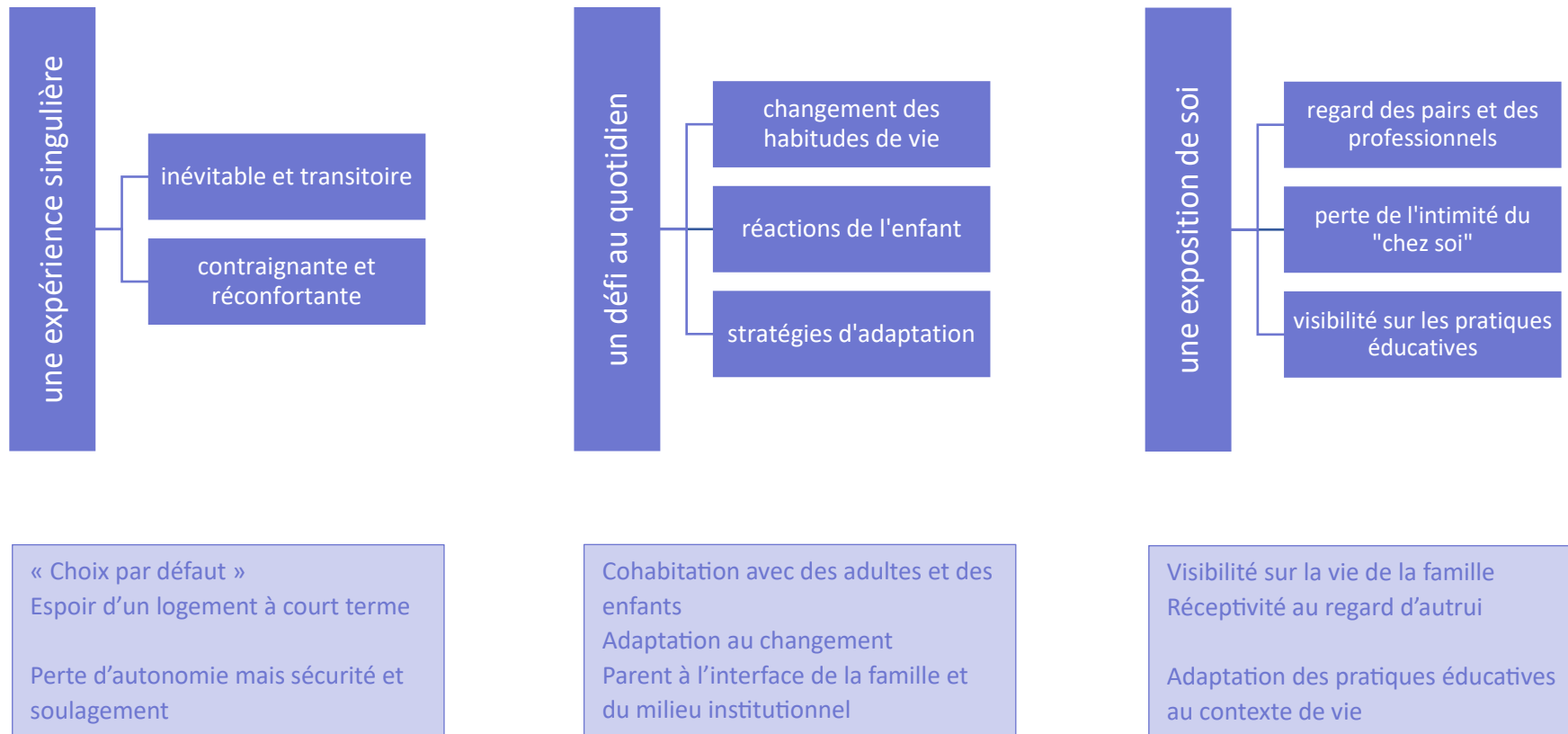
La maison d'accueil rassemble des femmes et des mères au parcours de vie singulier et aux références familiales, culturelles variées. La visibilité qu'implique ce mode de vie les amène à **se confronter à la diversité des avis en matière d'éducation et à la diversité des pratiques éducatives**. Leur réaction peut alors prendre une forme spécifique en lien avec leur confiance en leurs propres compétences et avec leur bienveillance face à la différence.

Se sentant pleinement mères en maison d'accueil, certaines femmes ont confiance en leurs valeurs et leurs compétences, sont conscientes que les pairs peuvent avoir un avis sur leurs pratiques éducatives et sont prêtes à entendre cet avis. Elles sont alors enclines à défendre leur liberté de choix dans les actions éducatives, voire pour certaines à les expliciter. Si elles maintiennent leur cadre éducatif, elles sont aussi prêtes à l'enrichir de nouvelles opportunités.

D'autres femmes adoptent une attitude plus rigide face au regard des pairs. Elles défendent leur légitimité à avoir un avis éclairé sur ce qui convient à leur enfant et ne sont pas prêtes à permettre à autrui de s'immiscer dans les actions éducatives.

Pour d'autres femmes encore, l'exercice de l'autorité parentale dans un milieu où la visibilité est quasi permanente contraint à l'anticipation et la recherche de compromis de manière récurrente. Les enfants sont en effet enclins à comparer les habitudes des uns et des autres, à solliciter le parent pour obtenir des aménagements du fonctionnement habituel. Éviter les disputes entre les enfants fait aussi partie des préoccupations des mères dans ce contexte.

Être hébergé(e) en maison d'accueil avec un enfant



VII. La maison d'accueil : un espace, un temps, des défis relationnels

L'hébergement en maison d'accueil met incontestablement en jeu des **interactions complexes** entre parents, enfants et professionnels. Ces interactions s'inscrivent dans **un lieu spécifique** et dans **un temps déterminé**, qui organisent l'accompagnement et lui donnent sens.

L'expérience de l'hébergement institutionnel de femmes accompagnées d'enfant(s) s'entend ainsi sous une triple dimension : un espace, un temps, des défis relationnels pour chacune d'elles. Par sa nature, l'hébergement en maison d'accueil revêt un caractère transitoire. L'hébergement institutionnel répond à la perte du logement, le plus souvent lorsque les alternatives dans le milieu de vie ne sont plus accessibles. Le temps de l'hébergement est défini structurellement (cf. normes légales relatives à la durée) et les personnes hébergées attendent explicitement une aide concrète et efficace dans la recherche d'un nouveau logement, c'est-à-dire le moyen d'y mettre fin. La maison d'accueil s'inscrit dans **un moment de rupture**. Les femmes décrivent le plus souvent leur expérience de l'hébergement en maison d'accueil comme **une réalité où « perte » et « continuité » se conjuguent dans un quotidien complexe**. Si la maison d'accueil répond à une situation de vulnérabilité épuisante pour la personne hébergée, elle n'efface pas pour autant le désir de retrouver un « chez soi ».

1. La maison d'accueil sous l'angle de l'espace

Invariablement, l'hébergement en maison d'accueil introduit un changement majeur au niveau de l'espace de vie des personnes hébergées. C'est **la perte du logement**, c'est-à-dire du lieu physique assurant la sécurité, qui amène les femmes à la maison d'accueil. Ces femmes accompagnées d'enfants n'ont pu solliciter l'aide d'un tiers et sont conscientes du danger que peut représenter l'exposition dans l'espace public, particulièrement pour les enfants. Elles choisissent voire se résignent à choisir la **protection** qu'offre la maison d'accueil, la présence de l'enfant représentant un élément susceptible de contraindre la recherche d'un hébergement en maison d'accueil.

Perdre son logement est aussi pour ces femmes **perdre leur espace privé et familial**, c'est-à-dire cet espace au sein duquel elles entretiennent un sentiment d'appartenance et sur lequel elles peuvent exercer un contrôle. Passer la porte de la maison d'accueil pour retrouver « *un toit* » et la sécurité implique un **renoncement temporaire à un « chez soi »**, à son propre espace dans lequel on peut se retirer pour s'isoler du reste du monde.

La localisation dans la ville des maisons d'accueil ayant participé à la recherche et leur intégration dans l'habitat local contribuent à plus ou moins invisibiliser l'affectation des lieux. Toutefois, le verrouillage des portes d'entrée, les codes d'accès, les caméras de surveillance et parfois un sas d'entrée, dont la visée est la sécurisation des lieux, laissent d'emblée voir au visiteur une **frontière claire entre la maison d'accueil** en tant que système **et l'extérieur**.

L'accessibilité au visiteur des espaces collectifs à l'intérieur des maisons d'accueil apparaît une autre dimension révélatrice de la manière dont est géré le rapport entre l'intérieur et l'extérieur.

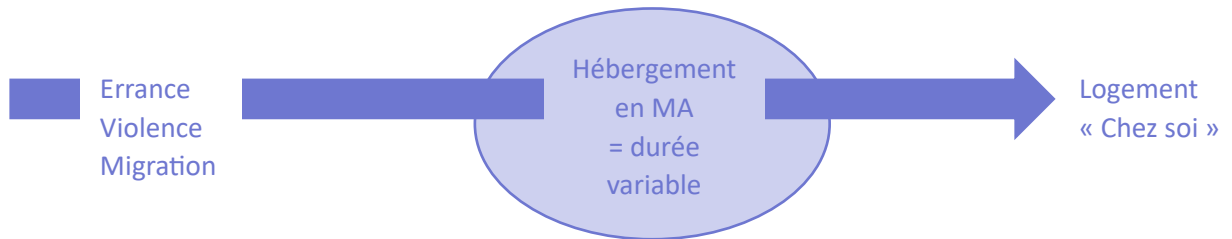
En maison d'accueil, l'espace institutionnel englobe la vie quotidienne de la personne hébergée : dormir, manger, se laver, se sociabiliser, se divertir, éduquer ses enfants, faire le ménage, laver son linge, etc. La personne hébergée doit composer avec, s'impliquer dans, s'accommoder de ce cadre institutionnel, qu'il s'agisse d'un hébergement collectif ou d'un hébergement de type individuel. En hébergement collectif, elle prend part aux espaces collectifs et à la vie commune, se construit des habitudes de vie, et maintient un équilibre subtil entre sa vie familiale et la vie au sein de la collectivité. En hébergement de type individuel, les habitudes de vie s'élaborent au sein de l'appartement, dont les modalités d'usage sont définies par le cadre institutionnel.

La maison d'accueil en elle-même représente un espace où se rencontrent des personnes hébergées, adultes et enfants, et des professionnels, dans **un microcosme où une place et un rôle sont assignés à chacun**. L'aménagement des locaux de la collectivité différencie les espaces en fonction de leur usage et reste un outil de transmission de normes dominantes de ce qu'est un fonctionnement familial. Par ailleurs, la dissociation des activités menées dans chaque espace semble une autre constante. De manière traditionnelle, on y retrouve la cuisine, la salle à manger, le salon, la buanderie, les sanitaires et parfois une salle de jeu. L'organisation et l'aménagement de l'espace partagé contribuent manifestement à **structurer les interactions et les relations entre les personnes et entre les sous-systèmes** qu'elles constituent. A cet égard, la maison d'accueil peut être appréhendée comme un système qui a son fonctionnement propre, ses sous-systèmes, ses alliances et ses tensions. Dans ce système que constitue la maison d'accueil peuvent être identifiés plusieurs sous-systèmes, les professionnels avec les assistants sociaux et les éducateurs, les cellules familiales hébergées avec le(s) parent(s) et le(s) enfant(s). Il est tout aussi possible d'identifier le sous-système des adultes avec les professionnels et les hébergés, et celui des enfants avec les fratries. Selon Minuchin (1978), le système ne peut remplir correctement ses fonctions que si des frontières claires sont dessinées entre le système et l'extérieur, entre les sous-systèmes et entre les personnes. Minuchin (1978) définit les frontières entre les sous-systèmes comme « *les règles définissant qui y participe et comment* ».

Un espace de vie communautaire central et facilement identifiable dans la maison favorise son investissement et son occupation spontanée. Lorsqu'il ressemble à un dédale de pièces et de couloirs, il est peu investi et représente davantage un lieu de passage. La localisation du ou des bureau(x) des travailleurs sociaux, et plus particulièrement de celui des éducateurs, est une dimension de l'organisation de l'espace qui ne doit pas être négligée. En effet, la proximité ou l'éloignement des lieux de vie communautaire, les modalités d'accès pour les personnes hébergées viennent matérialiser la nature des frontières entre ces deux sous-systèmes.

2. La maison d'accueil sous l'angle du temps

L'hébergement en maison d'accueil, par son caractère transitoire, introduit une dimension temporelle. La maison d'accueil est **un lieu avec « un avant » et « un après »**, un lieu où l'on arrive, où l'on séjourne et duquel on repart.



Regardons l'expérience de l'hébergement institutionnel des femmes accompagnées de leur(s) enfant(s) au travers de ces trois temps que représentent l'arrivée à la maison d'accueil, le séjour à la maison d'accueil et la sortie de la maison d'accueil.

a. L'arrivée à la maison d'accueil, un moment fondateur

Pour les femmes accompagnées de leur enfant, l'arrivée à la maison d'accueil se révèle **un moment significatif dans leur parcours**. Elle est consécutive le plus souvent à une période d'errance, à de la violence conjugale ou elle s'inscrit dans un parcours migratoire. Leur situation sociale précaire les a confrontées aux difficultés de trouver un logement, de pouvoir se nourrir et se vêtir, de vivre en sécurité.

Au terme d'un parcours décrit par les femmes comme un « *parcours de survie* », la maison d'accueil procure **un apaisement** par rapport à l'angoisse d'être à la rue avec un enfant et **une sécurité** par rapport à la violence subie et les possibles représailles du conjoint. Outre le soulagement « *d'avoir un toit* » et de disposer des moyens de répondre aux besoins de base de leur enfant, pour la plupart des femmes, un accueil bienveillant, une **écoute** et un **soutien** de la part des intervenants sont **un apport primordial** pour elles au moment de leur arrivée à la maison d'accueil. Le **partage d'un vécu similaire entre les femmes** dans un climat d'écoute bienveillante permet par ailleurs de sortir d'un sentiment d'isolement et d'impuissance. Cela est particulièrement vrai pour les femmes victimes de violence conjugale.

Ainsi, le temps de l'arrivée à la maison d'accueil est **le temps du soulagement** par rapport à l'adversité rencontrée et au stress vécu pendant les semaines ou les mois qui précèdent. Il est un moment où les préoccupations se concentrent sur les besoins personnels des femmes et où la singularité des besoins de l'enfant devient le plus souvent subsidiaire. Il peut ainsi être vu comme « **un temps de fusion** » des vécus et des besoins des mères et des enfants, quel que soit l'âge des enfants.

Si la parentalité s'inscrit bien comme une dimension de l'accomplissement de soi et répond à un besoin de reconnaissance de ce rôle valorisé socialement, les femmes arrivent à la maison

d'accueil aux prises avec des **besoins plus élémentaires**, à savoir la satisfaction des besoins primaires et des besoins de sécurité pour elles et pour leur(s) enfant(s). Les femmes sont épuisées par les aléas de leur parcours de vie et d'un environnement hostile, et les attentes qu'elles formulent n'évoquent nullement la parentalité et l'éducation de l'enfant, même lorsqu'elles sont conscientes d'un fonctionnement familial ou personnel chaotique. Elles espèrent avant tout **un soutien pour remettre de l'ordre dans leur vie personnelle**. Seule une satisfaction optimale de ces besoins peut les rendre pleinement disponibles à la dimension de la parentalité. Et c'est sans compter sur la fragilisation consécutive à un parcours de vie fait, pour quasi l'ensemble d'entre elles, de ruptures, d'événements traumatiques, de victimisations répétées, dont elles font état longuement lors des rencontres avec la chercheuse. Besoin d'appartenance et besoin de reconnaissance ont été mis à mal au cours de leur parcours de vie.

Ce moment de « tranquillité » peut se révéler être une période de récupération, de « *recomposition de soi* » (Thiery, 2008).

b. Le séjour à la maison d'accueil, un temps de réadaptation

A ce moment spécifique de l'arrivée à la maison d'accueil fait suite le séjour lui-même, qui s'inscrit dans la durée et est le temps de la **confrontation à la réalité de l'hébergement institutionnel**, celui où le vécu expérientiel est en décalage par rapport à l'imaginaire de la femme hébergée, celui où le **poids des contraintes institutionnelles** amène un bémol et mobilise davantage les capacités d'adaptation. Les femmes identifient des frustrations liées au manque d'intimité, à la perte d'autonomie, à la confrontation à des habitudes culturelles différentes.

Si c'est le temps de la « *perte* » des illusions, c'est aussi le temps du rétablissement de la « *continuité* » des routines et du parcours de vie.

Lorsqu'elles commencent à se sentir mieux personnellement, les mères font preuve d'une sensibilité plus grande aux besoins spécifiques de leur(s) enfant(s) et se disent préoccupées par leur bien-être. Leur vigilance à l'adaptation de l'enfant au nouveau mode de vie semble alors se développer et une proactivité croissante à ce niveau rend possible une meilleure anticipation des difficultés et le développement de stratégies adaptées. Progressivement, elles semblent davantage **se soucier de la possibilité de concilier les horaires imposés par le fonctionnement institutionnel et le rythme de l'enfant**. Être mère dans un hébergement institutionnel positionne la personne hébergée à **une interface entre d'une part la famille et d'autre part le milieu institutionnel**.

La visibilité qu'implique l'hébergement institutionnel amène les femmes à **se confronter à la diversité des avis en matière d'éducation et à la diversité des pratiques éducatives**. La confiance en leurs valeurs et leurs propres compétences, la bienveillance face à la différence semblent conditionner la réceptivité aux avis d'autrui sur les pratiques éducatives. Ces femmes défendent leur liberté de choix dans les actions éducatives et maintiennent leur cadre éducatif, mais sont prêtes à les enrichir de nouvelles opportunités. Certaines femmes sont davantage

enclines à une recherche récurrente de compromis dans l'exercice des pratiques éducatives et à trouver des aménagements à leur fonctionnement habituel, notamment pour réduire les sources de tension avec leur enfant. Une attitude plus rigide face au regard des pairs implique par contre la défense de leur seule légitimité à avoir un avis éclairé sur ce qui convient à leur enfant. Ces femmes affirment ne pas être prêtes à permettre à autrui de s'immiscer dans les actions éducatives, et sont peu réceptives aux alternatives.

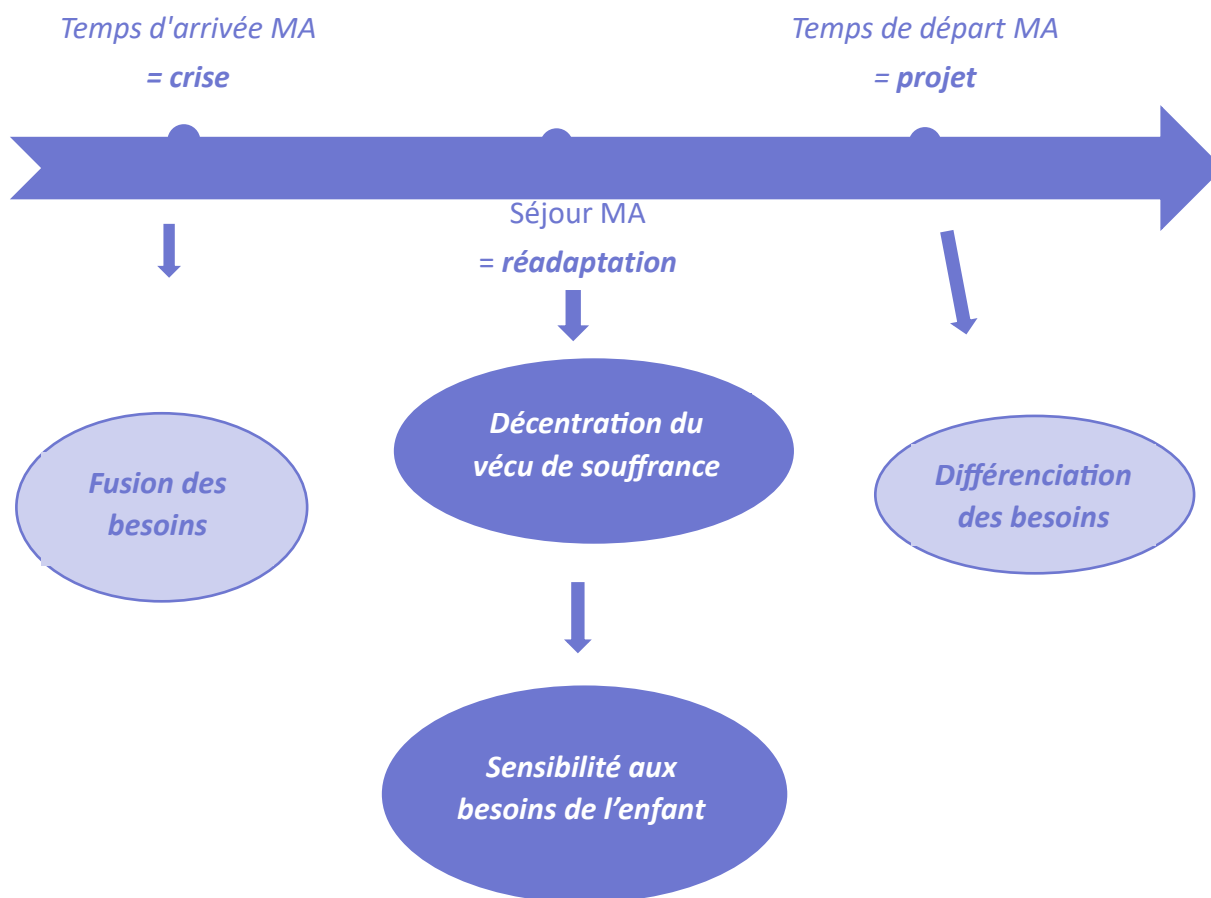
Ainsi, le temps de l'hébergement est le temps où il est opportun de **défusionner les besoins de la mère et de l'enfant** dans la mesure où les mères sont davantage disponibles psychiquement pour identifier les besoins singuliers de leur(s) enfant(s). C'est le temps où peuvent s'ouvrir de nouvelles opportunités, où le terrain devient propice à de nouvelles propositions.

c. La sortie de la maison d'accueil, l'aboutissement du projet individuel

En maison d'accueil, les femmes pensent la sortie avant tout au travers du **logement** et de l'aboutissement de la recherche de celui-ci plus qu'au travers d'une mise en projet. Un logement trouvé marque donc ce moment de la sortie.

La parole des femmes hébergées met en évidence deux types de trajectoires qui mènent à la sortie de la maison d'accueil :

- **Une « redéfinition » du projet de vie** : l'hébergement institutionnel apparaît comme un tournant, **une étape charnière** dans le parcours de la femme. Il s'agit pour elle non seulement de trouver un logement mais de retrouver un « *chez soi* », d'inscrire ses actions dans une vision à moyen terme. La dimension symbolique du « *chez soi* », où chacun retrouve de la liberté et dispose d'un espace personnel à investir, est un point d'attention chez les mères qui différencient explicitement la place de chacun dans le projet de vie.
- **Un « time out »** par rapport à la précarité, la victimisation, l'errance : la femme, accompagnée de son (ses) enfant(s), vient « **souffler** » **dans un environnement qui lui procure la sécurité** et puis repart vers un environnement qui reste très incertain. La réappropriation des objectifs d'un projet d'accompagnement n'est pas la priorité, et les contraintes institutionnelles sont invoquées comme des obstacles à pouvoir tirer un bénéfice de l'hébergement.



3. La maison d'accueil sous l'angle des défis relationnels

La maison d'accueil est le cadre dans lequel se jouent des défis relationnels, tant pour les femmes que pour les mères que pour les professionnels.

Exister en tant qu'individu et être reconnu par autrui dans sa place et dans son rôle vient nourrir la légitimité des femmes à exprimer des besoins, des attentes, des suggestions. En ce moment où elles cumulent les « *pertes* », les femmes qui arrivent en maison d'accueil avec leur(s) enfant(s) se montrent particulièrement soucieuses de la **préservation** et de la **reconnaissance de leur rôle de mère**, sensibles à toute forme de doute par rapport à leurs compétences parentales. Pour un certain nombre d'entre elles, l'exposition de l'enfant à **l'adversité des conditions de vie** et leur **engagement moral à y trouver un dénouement** sont les leviers de la mise en mouvement vers le changement. Elles parlent également de leur(s) enfant(s) comme **leur point d'appui** « *pour tenir le coup* ».

Dans ce contexte, les femmes se montrent particulièrement vigilantes au risque de « *perdre ce qu'il leur reste* » et susceptibles d'être réfractaires à toute intervention dans le registre de la prise en charge de l'enfant. La **légitimité des intervenants** pour accéder à ce champ de

préoccupations vient moins de leur identité professionnelle que de **la qualité de leur présence physique au quotidien et de l'alliance qui s'est** nouée dans un « côte à côte » dans les lieux de vie. Dans un milieu institutionnel pensé pour faire une offre d'accompagnement social, le défi pour les intervenants est certes de se saisir des opportunités qui se présenteront mais surtout de pouvoir proposer des espaces et des temps dédiés aux mères et aux enfants, qui rencontrent des besoins spécifiques que les mères ne s'autorisent pas à énoncer explicitement, et qui se révèlent suffisamment rassurants par rapport au risque de stigmatisation.

4. Des implications pour l'accompagnement en maison d'accueil

Se saisir et créer des opportunités, accompagner, être présent physiquement aux côtés des mères dans un espace et un temps particulier de leur parcours de vie renforcent la légitimité à inclure la dimension de la parentalité et de l'intérêt de l'enfant dans le contexte de l'hébergement en maison d'accueil.

De l'expérience rapportée par les mères en collectivité émergent des dispositifs qui font sens pour elles et qui contribuent à défusionner les besoins des femmes et des enfants : organiser structurellement des « **temps entre femmes** » et des « **temps entre enfants** », prévoir des espaces et des temps pour « *confier l'enfant* », penser l'accompagnement de manière à concrétiser la **différenciation des identités de femmes et de mères**. A cet effet, quelques femmes évoquent un accompagnement prévoyant un « *réfèrent adulte* » et un « *réfèrent enfant* », qu'elles décrivent de la manière suivante. Le « *réfèrent adulte* » est à l'écoute du vécu et des besoins des femmes, et est le garant de l'accompagnement social, tandis que le « *réfèrent enfant* » est l'interlocuteur privilégié de la mère à propos de l'évolution et de l'éducation de l'enfant. Ainsi, le « *réfèrent enfant* » n'est en rien l'éducateur de l'enfant, celui qui se substituerait à la mère ou celui à qui la mère déléguerait partiellement son rôle, mais il occupe une place de « *réfèrent pour la mère à propos de l'enfant* ».

VIII. Bibliographie

- Barbosa, C., & Vérité, C. (2011). Les lieux d'accueil enfants-parents et l'appui à la parentalité. *Politiques sociales et familiales*, 105, 102-105. doi : 10.3406/caf.2011.2622
- Bates, B. C., & Dozier, M. (2002). The importance of maternal state of mind regarding attachment and infant age at placement to foster mothers' representations of their foster infants. *Infant Mental Health Journal*, 23, 417-431. doi.org/10.1002/imhj.10022
- Besse, J-M. (2013). *Habiter : Un monde à mon image*. Flammarion.
- Bozec, G., & Réguer-Petit, M. (2015). Les femmes : plus vulnérables mais résistantes. In C. Braconnier & N. Mayer (dir.). *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Braud, R. & Loison, M. (2022). Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale. *Travail, genre et sociétés*, 47, 131-147. doi : 10.3917/tgs.047.0131
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Cardi, C. (2010). La construction sexuée des risques familiaux. *Politiques sociales et familiales*, 101, 35-45. doi : 10.3406/caf.2010.2837
- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, 34, 13-21 doi.org/10.7202/005065ar
- Charras, K., & Eynard, C. (2014). Penser un environnement pour l'accueil de personnes présentant des vulnérabilités sociales et psychologiques : De l'élaboration à la conception architecturale. *L'individu au risque de l'environnement : regards croisés de la psychologie environnementale*, 175-197.
- Cinzia Rosa, E. (2021). Espaces in/habitables. Pratiques, affects et récits de femmes entre un projet d'habitat solidaire pour femmes sans-abri et la ville (Bruxelles, 2017-2019). *Espace populations sociétés* [En ligne], 2-3, doi : 10.4000/eps.11719
- Clausier, M. (2007). Structures parentales et interculturalité. *Xavier Belan éd., Quel accueil demain pour la petite enfance*, 63-69.
- Davoudian, Ch. (2022). *Mères et bébés en errance migratoire*. 115, Paris, France : Fabert Eds.
- Fournier, V., Simard, M-C., Fontaine, A., & Jobin, G. (2022), *Être mère en situation d'errance*. Presses de l'Université du Québec.
- Ganne, C., & Thiery, N. (2017). *Les interactions parents - enfants - professionnels en centre parental : Contextes institutionnels, processus et effets*. [Rapport de recherche] CREF (EA 1589), France : Observatoire National de la Protection de l'Enfance.
- Gilon, A. (2020). *Comment soutenir et renforcer la parentalité en maison d'accueil ? Pratiques institutionnelles, pratiques parentales et vécu expérientiel du parent*. <http://hdl.handle.net/2268.2/10425>
- Guedeney, N. (2011). *L'attachement, un lien vital*. 48, Paris, France : Fabert Eds.
- Halasa, K., & Bergonnier-Dupuy, G. (2018). Vivre dans une famille sans logement : Facteurs de stress des enfants hébergés à l'hôtel dans le cadre du dispositif d'hébergement d'urgence. *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], 21, mis en ligne le 01 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/9206>

- Lacharité, C., Ethier, L., & Nolin, P. (2006). Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie*, 484, 381–394. doi 10.3917/bupsy.484.0381
- Lanzaro, M. (2018). Femmes et hommes sans-domicile : un traitement préférentiel ? In Lambert, A., Dietrich-Ragon, P., & Bonvalet, C. (dir), *Le monde privé des femmes : Genre et habitat dans la société française*. Paris, France : Ined Editions.
- Lion, G. (2014). En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? *Annales de géographie*, 697, 956-981. doi 10.3917/ag.697.0956
- Martin, C. (2018). Du bien-être à l'épanouissement de l'enfant. Investissement social et investissement parental. In M. Bonnefoy, B. Caucat, C. Garrigues & P. Suesser (dir.), *Santé et épanouissement de l'enfant : dans quel environnement ?* (pp. 39-66). Toulouse, France : Erès.
- Maslow, A. H. (1970). *Motivation and personality*. New York : Harper & Row.
- Maurin, M. (2019). La vulnérabilité de genre comme problème public : ethnographie d'un lieu d'accueil et d'hébergement de femmes itinérantes à Montréal. *Sociologie et sociétés*, 51 (1-2), 201-223. doi.org/10.7202/1074735ar
- Mesman, J., Minter, T., Angnged, A., Cisse, I. AH, Salali, G. D., & Bamberg Migliano, A. (2018). Universalité sans uniformité : une approche culturellement inclusive de la réactivité sensible dans la prestation de soins aux nourrissons. *Child Development*, 89, 837-850.
- Minuchin, S. (1978). *Familles en thérapie*. Erès – Relations.
- Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale : les relations homme-environnement*. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck
- Neault, I., Cossette, L., Houle, K., & Begin, J. (2015). Le développement de la régulation des émotions chez des nourrissons de mères adolescents. *Enfance*, 2, 179-198. doi 10.4074/S0013754515002025
- Neyrand, G. (2004). Monoparentalisation et précarisation, des processus interactifs. *Dialogue*, 163, 3-15. doi : 10.3917/dia.163.0003
- Neyrand, G. (2005). Monoparentalité et précarité. *Empan*, 60, 51-57. doi : 10.3917/empa.060.0051
- Neyrand, G. (2013). Y a-t-il un adulte dans la famille ? La responsabilisation des parents. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 88, 85-96. doi : 10.3917/lett.088.0085
- Neyrand, G. (2018). *La parentalité aujourd'hui fragilisée*. 102, Paris, France : Fabert Eds.
- Paquot, T., Lussault, M., & Younès, C. (dir). (2007). *Habiter, le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie*. Paris, France : La Découverte.
- Paugam, S. (1991). *La Disqualification sociale*. Paris, France : Presses Universitaires de France
- Pinel-Jacquemin, S., Koliouli, F., & Kelly-Irving, M. (2018). Devenir et être parent en situation de précarité. *Bulletin de Psychologie*, 554, 593-607. doi : 0.3917/bupsy.554.0593
- Plasse-Bouteyre, C. (2019). Travail social et « parentalité ». Retour sur le vécu et le ressenti de quelques femmes d'un quartier populaire. *Dialogue*, 225, 97-117. doi : 10.3917/dia.225.0097
- Pourtois, J. P., & Desmet, H. (2011). *L'éducation postmoderne*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Rayna, S. (2016). « Ça part de l'accueil déjà, de la porte qui va s'ouvrir » : Scripts et performances à l'arrivée dans les Lieux d'Accueil Enfants-Parents. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 40, 39-60. doi 10.3917/rief.040.0039

- Savoie-Zajc, L. & Karsenti, T. (2004), La méthodologie. In Karsenti, T. & Savoie-Zajc, L, *La recherche en éducation*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Sellenet, C. (2009). Approche critique de la notion de « compétences parentales ». *La revue internationale de l'éducation familiale*, 26, 95-116. doi 10.3917/rief.026.0095
- Schwartz, O. (2018). Les femmes dans les classes populaires, entre permanence et rupture. *Travail, genre et sociétés*, 39, 121-138. doi : 10.3917/tgs.039.0121
- Tarabulsy, G., Provost M.A., Drapeau, S., & Rochette, E. (dir). (2011). *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables*. Presses de l'Université du Québec.
- Thiery, N. (2008). L'hébergement de femmes accompagnées d'enfants en CHRS : quelle incidence sur l'identité parentale ? *Sociétés et jeunesses en difficulté*, [En ligne], 5, mis en ligne le 21 juillet 2008. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/2992>
- Thiery, N. (2010). Identité parentale et insertion sociale en CHRS : le rôle de l'enfant accompagnant sa mère. « *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* », 43, 81-100. doi 10.3917/lsdle.431.0081
- Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensée plurielle*, 12, 9-19. doi 10.3917/pp.012.09
- Wolcott, H. F. (1994). On seeking – and rejecting – validity in qualitative research. In E. W. Eisner, & A. Peshkin (Éds), *Qualitative inquiry in education – the continuing debate* (pp. 121-152). New York, NY: Teachers College Press.
- Zaouche Gaudron, Ch. (2017). *Enfants de la précarité*. Toulouse, France : Erès.

IX. Table des matières

I. Introduction	3
II. Femme avec enfant(s) en maison d'accueil	4
1. L'invisibilité des femmes sans domicile	4
2. Les femmes en situation monoparentale	5
3. La maternité, un support identitaire pour les femmes en situation précaire	6
4. Le recours à un hébergement institutionnel	7
5. L'hébergement et la parentalité en maison d'accueil	8
6. L'absence de logement stable pour l'enfant	9
III. Méthodologie de la recherche	10
1. Méthode de recueil des données	10
a. L'accès aux terrains de recueil des données	10
b. L'observation dans le milieu de vie	11
c. Les entretiens avec les hébergé(e)s	12
2. Méthode d'analyse des données	14
IV. L'organisation de l'espace en maison d'accueil	15
1. L'intérieur et l'extérieur de la maison d'accueil	15
2. Des lieux d'appartenance	16
3. L'espace privatif et l'espace collectif	16
4. L'appropriation de l'espace	17
5. La structuration de l'espace, organisateur des interactions	19
V. Les expériences individuelles des personnes hébergées en maison d'accueil	21
1. La population rencontrée, ses caractéristiques	21
2. Dans les maisons d'accueil organisant un hébergement collectif	23
a. Anne 32 ans	23
b. Carine 38 ans	24
c. Lucie 27 ans	25
d. France 24 ans	26
e. Jeanne 42 ans	27
f. Amina 42 ans	28
g. Nour 35 ans	29
h. Mia 43 ans	30
i. Clara 43 ans	31
j. Sofia 38 ans	32

k. David 21 ans et Chloé 26 ans	33
l. Stella 28 ans	34
3. Dans les maisons d'accueil organisant un hébergement de type individuel ...	35
a. Nino 30 ans et Léa 30 ans	35
b. Anaïs 34 ans	36
c. Emilie 34 ans	37
d. Lise 29 ans	38
e. Sarah 29 ans	39
f. Nina 33 ans	40
g. Jennifer 37 ans	41
VI. Être hébergé(e) en maison d'accueil avec un enfant	43
1. Une expérience singulière	43
a. Inévitable et transitoire	43
b. Contraignante et réconfortante	44
2. Un défi au quotidien avec le(s) enfants(s)	45
a. Le changement des habitudes de vie	45
b. Les réactions de l'enfant	45
c. Des stratégies d'adaptation	46
3. Une exposition de soi	47
a. Le regard des pairs et des professionnels	47
b. La perte de l'intimité du « chez soi »	48
c. La visibilité sur les pratiques éducatives	48
VII. La maison d'accueil : un espace, un temps, des défis relationnels	50
1. La maison d'accueil sous l'angle de l'espace	50
2. La maison d'accueil sous l'angle du temps	52
a. L'arrivée à la maison d'accueil, un moment fondateur	52
b. Le séjour à la maison d'accueil, un temps de réadaptation	53
c. La sortie de la maison d'accueil, l'aboutissement du projet individuel ...	54
3. La maison d'accueil sous l'angle des défis relationnels	55
4. Des implications pour l'accompagnement en maison d'accueil	56
VIII. Bibliographie	57
IX. Table des matières	60